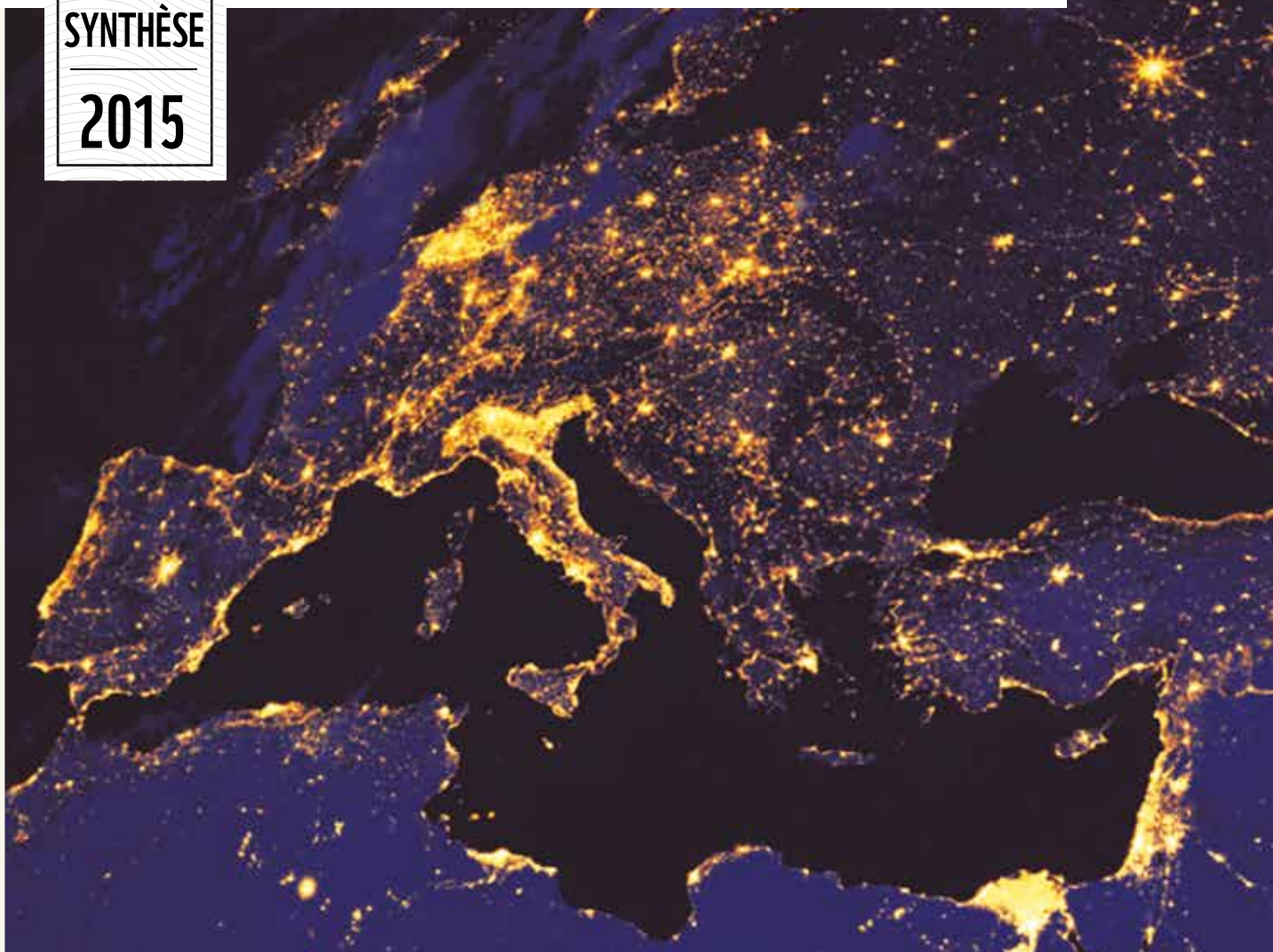




SYNTHÈSE

2015



CROISSANCE BLEUE : LA MÉDITERRANÉE FACE AU DÉFI DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE

- SYNTHÈSE EUROPÉENNE -

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes et des organisations ayant eu l'amabilité de contribuer à la présente publication.

Nos partenaires :

- WWF-Espagne
- WWF-Grèce
- WWF-MedPO
- WWF-Italie
- Nature Trust Malta

Nos partenaires associés :

- Plan Bleu : Didier Sauzade, Julien le Tellier
- MedPAN : Bruno Meola, Chloé Webster, Marie Romani
- WWF-Suède : Ottilia Thoreson

Nos consultants :

- ACTeon : Adriana Raveau, Florence Krowicki, Pierre Stroesser et l'équipe d'ACTeon
- Terra Maris : Matthieu Le Tixerant
- NAVAMA : Andreas Struck et l'équipe de NAVAMA

The Members of our Regional Advisory Committee

- Université de Malaga : Dania Abdulmalak
- Université autonome de Barcelone : Françoise Breton
- DG MARE : Luca Marangoni
- Université de Stanford : Fiorenza Micheli
- CRPM : Damien Périssé, Davide Strangis
- PNUE-PAM : Attila Uras

Projets financés par l'UE et ayant bien voulu mettre à disposition certaines de leurs données :

- CoCoNet
- Med-IAMER
- MedSeA
- MedOpenSeas
- ODEMM
- PERSEUS
- VECTORS

Nos partenaires financiers :

- Programme MED
- MEDDE

Avertissement : les conclusions et recommandations du projet MedTrends ne reflètent pas nécessairement les opinions des personnes et des organisations citées dans le présent rapport.


Publication

Responsable de la publication : WWF France

La reproduction de la présente publication à des fins non-commerciales, notamment pédagogiques, est autorisée sans l'accord écrit préalable du détenteur des droits d'auteur à la condition que la source soit dûment citée. La reproduction de la présente publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans l'accord écrit préalable du détenteur des droits d'auteur.

Citation : Piante C., Ody D., 2015. Croissance bleue en Méditerranée : le défi du Bon état écologique. Projet MedTrends : synthèse. WWF-France. 64 pages.

Révision de la version anglaise : Catherine Roberts

Cartographie : Terra Maris 

Maquette : OneBigRobot 

Produit par : WWF France

Crédit de la photo de couverture : Mediterranean Sea © NASA Earth Observatory

Disponible sur : www.wwf.fr

Septembre 2015

Partenaires financiers



<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>



www.programmemed.eu/
Projet financé par le FEDER



planbleu.org/

Partenaire technique



CROISSANCE BLEUE : LA MÉDITERRANÉE FACE AU DÉFI DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE

- SYNTHÈSE EUROPÉENNE -

Catherine Piante and Denis Ody, WWF-France.

Avec la contribution d'Adriana Raveau, Florence Krowicki et Pierre Stroesser (ACTeon) et les cartes de Matthieu Le Tixerant (Terra Maris).

***Le présent document constitue la synthèse du rapport
« Croissance bleue en Méditerranée : le défi du Bon état écologique.
Projet MedTrends. Rapport européen. WWF-France. 192 pages ».***

Téléchargez le rapport complet à l'adresse












www.medtrends.org

***Consultez le rapport complet pour accéder à la liste intégrale
des références et des sources de l'ensemble des données figurant
dans la présente synthèse.***

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- > En 2007, la Commission européenne a adopté le Livre Bleu proposant une politique maritime intégrée (PMI) à l'échelle européenne, dont l'ambition est d'améliorer la cohérence du traitement des enjeux maritimes en renforçant la coordination entre les différentes politiques sectorielles. À cet égard, la Directive établissant un Cadre pour la Planification de l'Espace Maritime (DCPEM), adoptée le 23 juillet 2014, constitue l'instrument privilégié pour guider la mise en œuvre de la PMI dans le sens de la meilleure utilisation possible des espaces marins et de la promotion du développement économique. La DCPEM est elle-même couplée à la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM), pilier environnemental de la PMI adopté le 17 juin 2008, dont l'objet est d'atteindre le Bon Etat Écologique dans l'ensemble des eaux marines européennes à l'horizon 2020.
- > **La Méditerranée fait aujourd'hui l'objet d'un développement économique inédit**, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs clé :
 - Le développement des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Asie, moteur de la croissance du trafic maritime international pour lequel la Méditerranée reste un point de passage important;
 - Le développement d'une classe moyenne dans de nombreux pays, alimentant en particulier à la croissance du tourisme international, notamment en Méditerranée qui reste la première destination mondiale ;
 - Le développement extrêmement rapide du nombre de contrats hydrocarbures offshore, couvrant plus de 20% du bassin méditerranéen en avril 2015, avec de nouveaux contrats potentiels couvrant 20% supplémentaires à court terme ;
 - La stratégie « Croissance Bleue » de la Commission visant à soutenir en particulier la croissance durable de cinq secteurs clé: l'aquaculture, le tourisme côtier (y compris la croisière et la plaisance), les biotechnologies marines, l'énergie marine et l'exploitation minière des fonds marins.
- > À l'exception notable de la pêche professionnelle, l'ensemble des secteurs traditionnels de l'économie maritime de la Méditerranée, tels que le tourisme, la navigation, l'aquaculture et l'exploitation pétrolière et gazière en mer, devraient continuer à se développer dans les 15 ans qui viennent. Quant aux secteurs innovants ou émergents, au premier rang desquels les énergies renouvelables, l'exploitation minière des fonds marins et les biotechnologies, ils devraient enregistrer un essor encore plus rapide, malgré l'ampleur des incertitudes entourant leur évolution et leurs impacts sur les écosystèmes marins.

TENDANCES FUTURES DES SECTEURS MARITIMES

Secteur	Tendance anticipée dans le secteur	Estimations
Exploration et extraction pétrolière et gazière		<ul style="list-style-type: none"> • La production pétrolière en mer pourrait progresser de 60 % entre 2010 et 2020 dans la région méditerranéenne, passant de 0,7 Mbj à 1,12 Mbj. • La production gazière en mer, elle, pourrait être multipliée par cinq entre 2010 et 2030, passant de 55 Mtep/an à 250 Mtep/an à l'échelle de la Méditerranée.
Transport maritime et activités portuaires		Estimée à 4 % pour la prochaine décennie, la croissance annuelle du commerce international va également se faire sentir sur les grandes routes maritimes de la Méditerranée (axe Suez-Gibraltar, mer Égée, mer Adriatique, et dans une moindre mesure, Nord-Ouest de la Méditerranée)
Pêche professionnelle		Les prévisions font état d'un recul de l'activité dans la région méditerranéenne, à un rythme toutefois indéfini.
Pêche de loisir		Les prévisions font état d'une expansion de l'activité dans les pays méditerranéens membres de l'UE, mais à un rythme qui reste à définir.
Aquaculture marine		Selon les projections, la production piscicole des pays méditerranéens de l'UE devrait enregistrer un bond de 112 % entre 2010 et 2030. La production pourrait ainsi passer de 280 000 à près de 600 000 tonnes.
Tourisme (tourisme côtier, tourisme de croisière, navigation de plaisance)		Les arrivées de touristes internationaux en Méditerranée devraient augmenter de 60 % entre 2015 et 2030, pour atteindre la barre des 500 millions en 2030 dans la région. La France, l'Italie et l'Espagne demeureront les trois premières destinations.
Énergies renouvelables		Bien qu'aucune énergie renouvelable marine n'ait été produite en 2014, la génération d'électricité par les fermes éoliennes en mer pourrait s'élever à 12 gigawatts (GW) en 2030 dans les pays méditerranéens membres de l'UE.
Exploitation minière sous-marine		Une expansion du secteur est anticipée à moyen terme, surtout dans les pays méditerranéens de l'UE, mais son rythme est inconnu.
Développement côtier		Par rapport à 2005, 5 000 kilomètres de littoral supplémentaires vont être artificialisés d'ici 2025 à l'échelle de toute la Méditerranée.
Sources terrestres de pollution	 	<p>Dans les pays méditerranéens membres de l'UE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la pollution issue des eaux usées devrait continuer à régresser au cours des 15 prochaines années ; • la pollution par les polluants organiques persistants (POP) devrait lentement diminuer ; • la pollution par les métaux lourds devrait progresser pour ce qui concerne le mercure et le plomb ; • les rejets de nutriments devraient légèrement augmenter dans les 15 années à venir.

> La poursuite du développement des différents secteurs maritimes va alimenter le risque de conflits :

- **les conflits pour l'utilisation de l'espace vont s'aggraver dans les zones côtières** sous l'effet du développement de l'aquaculture marine, du tourisme côtier et marin, des énergies renouvelables marines et de la pêche de loisir ;
- **l'industrie pétrolière et gazière se tourne désormais clairement vers les ressources offshore**, ce qui laisse présager une multiplication des interactions avec le secteur du transport maritime. À plus long terme, l'exploitation minière constitue un autre secteur susceptible de connaître un développement de ses activités dans la Méditerranée.

- la pêche professionnelle est le secteur le plus touché par le développement croissant de l'économie maritime. Les zones de pêche vont se contracter, en particulier le long des littoraux, où les activités côtières ne cessent de s'amplifier. Les pressions exercées par les autres secteurs sur les écosystèmes marins (p. ex., hausse des captures de poissons du fait de la pêche de loisir, formes diverses de pollution d'origine terrestre, bruit sous-marin émis par les navires et les activités pétrolières et gazières) vont croissant et sont susceptibles d'avoir des répercussions directes ou indirectes sur les stocks halieutiques.
- > Il est difficile de déterminer l'ensemble des interactions entre ces activités et les impacts cumulatifs des pressions qu'elles exercent sur les écosystèmes marins. Néanmoins, la croissance rapide prévue de l'économie maritime représente clairement une menace supplémentaire potentielle pour la santé des écosystèmes méditerranéens déjà dégradés. Il est probable que les pressions et les impacts cumulatifs sur les écosystèmes marins générés par une exploitation croissante de la mer augmentent à un rythme plus rapide que les effets des avancées technologiques et de la mise en œuvre des politiques de protection des écosystèmes marins
- > Cela est particulièrement le cas pour les secteurs tels que le transport maritime et les industries offshore. Ces secteurs dépendent non pas des services écosystémiques mais de l'infrastructure naturelle que la mer représente et n'ont donc pas d'intérêt à limiter leurs externalités. Par ailleurs, l'internationalisation et le poids stratégique de ces secteurs signifient que leurs activités sont particulièrement difficiles à réglementer.
- > **En conséquence, les conditions pour atteindre le Bon État Écologique en mer Méditerranée d'ici 2020 ne sont pas réunies pour 7 des 11 descripteurs de la Directive Cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM).**
- > Le développement des secteurs maritimes accentue également les difficultés rencontrées par l'UE pour accomplir l'Objectif 11 d'Aichi fixé par la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), exigeant **qu'au moins 10 % des eaux de l'UE soient classées en AMP ou fassent l'objet d'autres mesures de conservation efficaces par zone à l'horizon 2020. Bien qu'en Méditerranée, la superficie des AMP soit passée de 1,08 % de la surface maritime totale en 2012 à 3,27 % en 2015, une nette avancée vers l'objectif fixé par la CDB. Ce rythme de progression n'en est pas moins insuffisant pour prétendre atteindre l'objectif dans cinq ans.**
- > **Parmi les hotspots de fortes interactions entre Croissance Bleue et sites d'intérêt pour la conservation dans les pays méditerranéens de l'UE**, nous pouvons citer le golfe de Cadix, la mer d'Alboran, les îles Baléares, le delta de l'Èbre, la côte de la Catalogne, le golfe du Lion, le Nord de la mer Adriatique, le canal d'Otrante, le canal de Sicile et, plus généralement, la zone située au sud de la Sicile, le Nord de la mer Égée, le Centre de la mer Égée et le littoral ionien courant jusqu'au Sud-Ouest de la Grèce.
- > **La prévention ou la réduction des impacts environnementaux et la mise en œuvre d'un usage durable de l'environnement marin reste un défi important pour la mer Méditerranée.**
- > Des lignes directrices sur ce qu'est une Croissance Bleue Durable dans la pratique manquent actuellement. Le développement actuel des principaux secteurs économiques en mer Méditerranée se base sur des concepts et formulations vagues sur ce qui doit être fait pour veiller à ce que l'économie bleue soit vraiment durable. La mise en œuvre de la directive 2014/89/UE du 23 juillet 2014 établissant un cadre pour la planification de l'espace maritime, qui doit être transposée par les états membres au plus tard le 18 septembre 2016, est donc complexe et entachée d'incertitude.

ALORS, QUELLES SOLUTIONS ?

- > **La mise en œuvre de la directive établissant un cadre pour la planification de l'espace maritime doit s'appuyer sur la construction d'une vision prospective partagée pour l'avenir de l'espace maritime méditerranéen au niveau national prenant en compte la biodiversité et les écosystèmes.**
- > **Bâtir une vision prospective partagée pour une gestion intégrée de la mer requiert de se mettre d'accord sur les principes sous-jacents d'une économie bleue durable, à savoir :**
 - donner la priorité aux objectifs de l'UE de mettre en place une économie circulaire. ;
 - **favoriser la transition vers les énergies renouvelables et en définir clairement la contribution aux stratégies d'atténuation du changement climatique.** Face au développement sans précédent de l'exploration pétrolière et gazière offshore en mer Méditerranée, **le WWF se prononce strictement en faveur de l'interdiction de tout nouveau projet pétrolier et gazier offshore ;**
 - **clarifier les modalités pratiques de mise en œuvre de l'approche écosystémique de la DCSMM,** prérequis de la gestion des activités humaines et pilier de la mise en œuvre de la DCPEM ;
 - **considérer que la pêche participe à la sécurité alimentaire** et donner ainsi la priorité à la **restauration** des stocks halieutiques et de leurs écosystèmes grâce au soutien apporté à une pêche responsable et durable ;
 - **appliquer le principe de précaution.**
- > **des mécanismes de gouvernance transparents assurant une prise de décision et des arbitrages clairs** et indépendants entre les secteurs et les objectifs de conservation doivent être établis et doivent garantir une approche participative. Les modalités pratiques de la mise en œuvre de l'approche écosystémique prônée par la DCSMM doivent être clarifiées. Les services écosystémiques et les risques qui pèsent sur eux doivent être pris en compte dans les exercices de planification.
- > À ce jour, la mer située au-delà des eaux territoriales des États et comprenant notamment les ZEE et la haute mer fait l'objet de certaines mesures de protection (notamment de la part de la CGPM) en Méditerranée. **Le WWF estime le développement d'activités économiques offshore impactantes ne doit pas démarrer avant que des mesures spécifiques assurant la protection des écosystèmes profonds et pélagiques ne soient en place.**
- > **Concernant le trafic maritime :**
 - la réglementation de cette activité en **mer Égée**, théâtre de nombreux accidents, doit bénéficier d'une attention particulière;
 - le développement des secteurs maritimes en **mer Adriatique** suggère que les autorités réglementant le trafic maritime doivent chercher à prévoir les risques accrus associés à l'essor de cette activité et agir en conséquence ;
 - une fraction significative des routes maritimes traverse des zones prioritaires de conservation, en particulier celles abritant des mammifères marins, surtout dans le **canal de Sicile et la mer d'Alboran**. La question des interactions entre le trafic maritime et les problématiques de conservation de ces zones doit faire l'objet d'un examen plus approfondi et rechercher une réponse au niveau de l'Organisation maritime internationale.
- > **Pour ce qui est de la pêche professionnelle, la mise en œuvre d'une gestion écosystémique efficace des ressources dans toute la Méditerranée s'impose,** et pour ce faire, il est indispensable que :
 - la réforme de la Politique Commune des Pêches soit réellement mise en œuvre au travers de plans de gestion à long terme et d'une approche écosystémique de la gestion des stocks ;

- la CGPM mette en oeuvre une gestion écosystémique des stocks partagés, fondée sur des plans de gestion régionaux et d'autres mesures techniques, et délimite le cadre des politiques de pêches nationales ;
- **la CICTA mette en oeuvre une gestion des stocks de thon rouge fondée sur les suivis scientifiques, garantissant le respect des mesures prises.** Notons par ailleurs que la CICTA élabore aussi un programme général de restauration des stocks d'espadon de la Méditerranée.

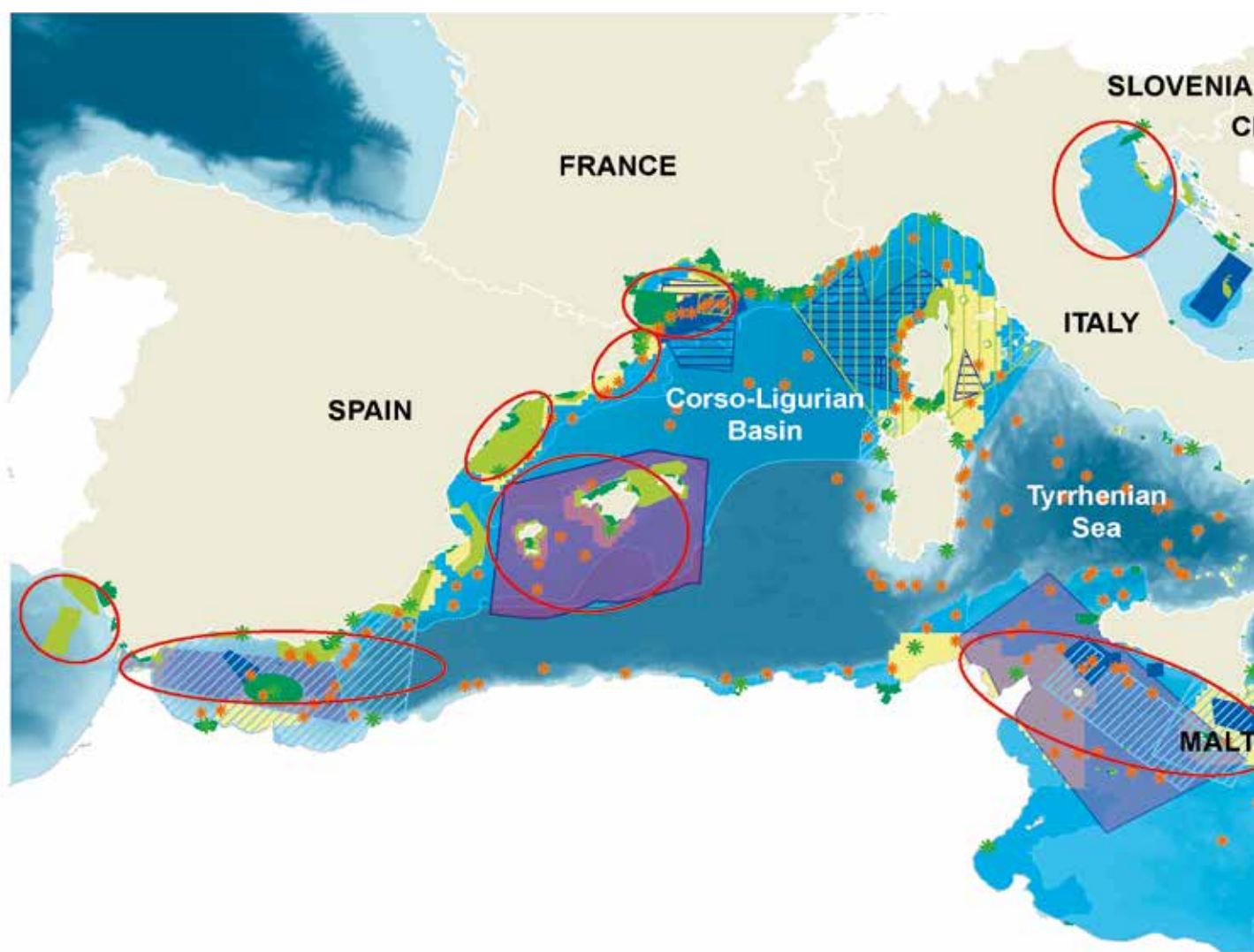
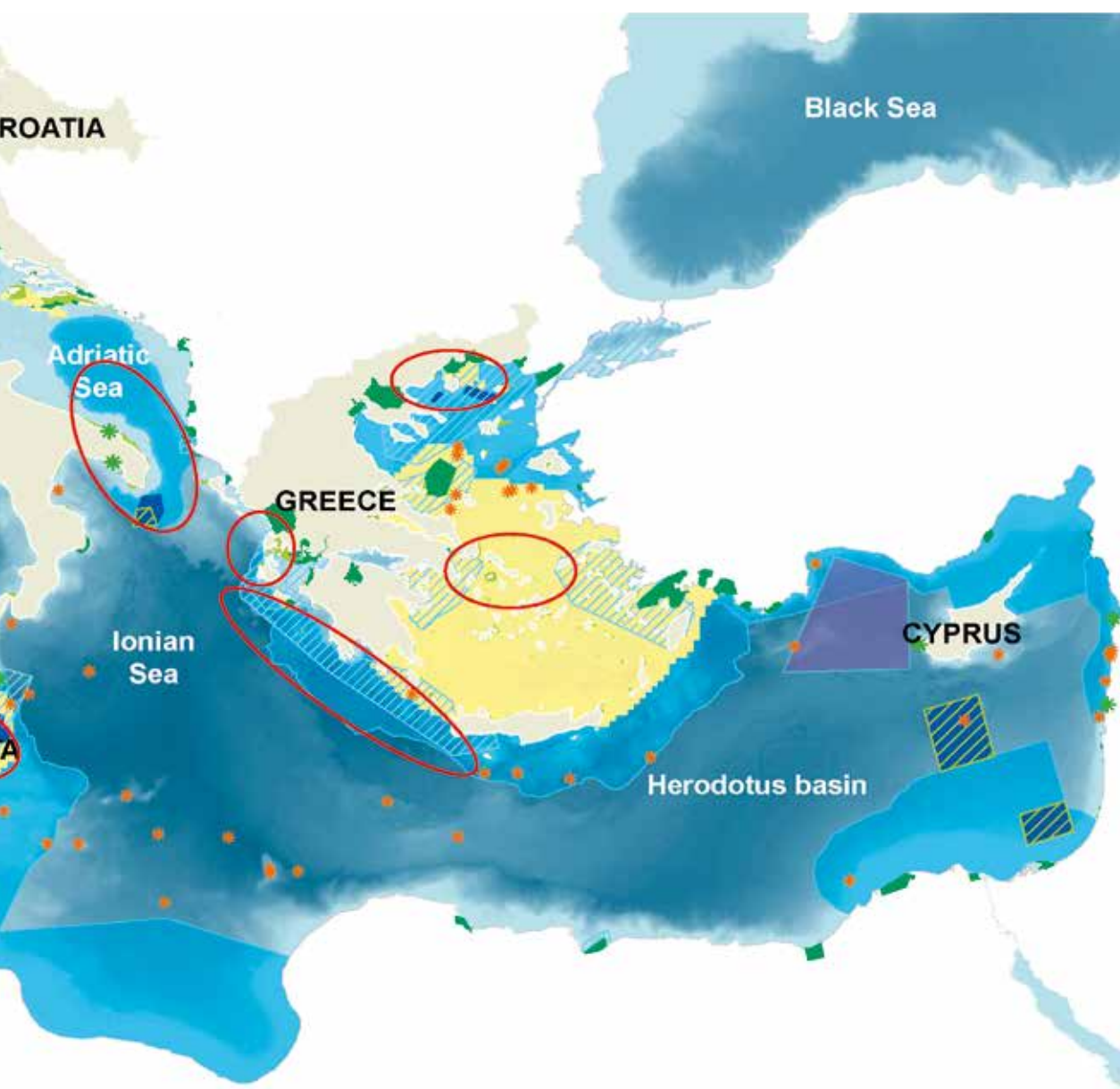
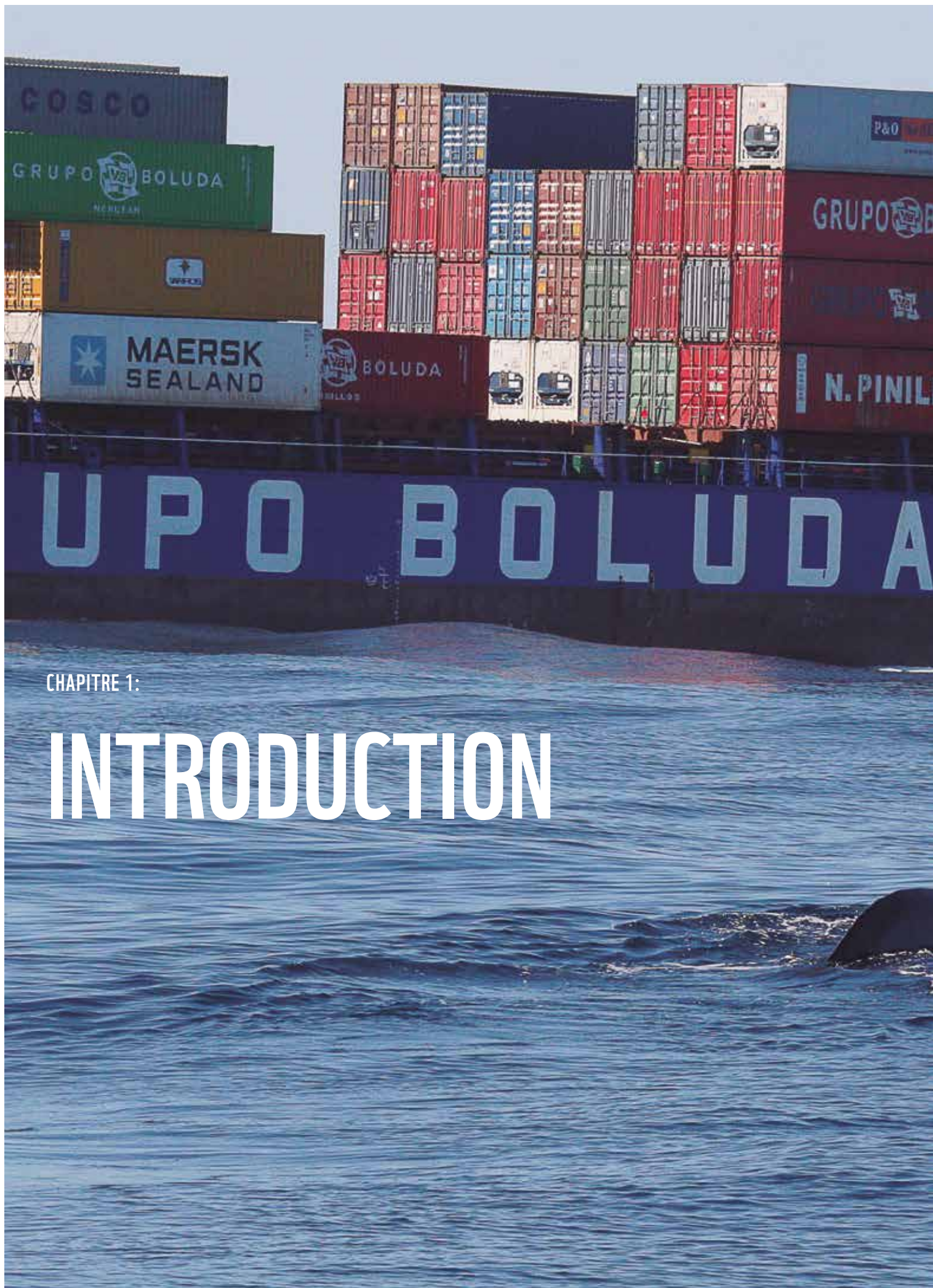


Figure 1. Hotspots de fortes interactions entre croissance bleue et sites d'intérêt pour la conservation dans les pays méditerranéens membres de l'UE

- > Les grandes zones de fortes interactions entre croissance bleue et sites d'intérêt pour la conservation dans les pays européens de la Méditerranée **nécessitent d'urgence de préparer et mettre en œuvre des mesures de gestion intégrée pour faire face aux impacts cumulés attendus.**
- > Des efforts supplémentaires s'imposent également pour constituer des réseaux écologiquement cohérents et efficacement gérés d'AMP dans les mers européennes, comme le stipule la DCSMM. **La création d'AMP en haute mer et en eaux profondes dans les zones méditerranéennes identifiées comme prioritaires au plan de la préservation de la biodiversité est cruciale**, que ce soit dans la ZEE des États membres ou dans la portion restante de la haute mer méditerranéenne.





CHAPITRE 1:

INTRODUCTION



La mer Méditerranée : d'un espace de liberté vers un espace de développement

Durant des millénaires et jusqu'au milieu de 20^{ème} siècle, les mers et les océans ont représenté des espaces infinis et prodigieux, donnant l'illusion à l'humanité qu'elle pouvait s'y affranchir des contraintes et des limites. C'est avec la pêche, activité ancestrale, et ses développements massifs en intensité et en techniques, que les espaces maritimes ont montré leurs premières limites. Il a fallu organiser, réglementer, pour limiter la surexploitation des stocks et maintenir l'activité dont la production stagne au niveau mondial depuis les années 80.

Plus récemment, les mers et les océans sont devenus le dernier espace à coloniser pour notre développement économique. Les activités anciennes comme le transport maritime s'intensifient au rythme d'un doublement tous les quarts de siècle, des activités plus récentes comme l'exploitation pétrolière et gazière repoussent leurs limites vers les grandes profondeurs, le tourisme côtier et de croisière se développent à un rythme soutenu, et de nouveaux secteurs enfin comme l'éolien ou l'extraction minière prennent pied en mer avec un solide appétit.

C'en est fini de la prodigalité et de l'infini : les espaces maritimes doivent être organisés, spatialement planifiés, afin de limiter les impacts négatifs des activités qui s'y déroulent sur les ressources et les milieux marins. Ou bien, et c'est là tout l'enjeu des prochaines années et la raison du projet MedTrends, ne s'agit-il pas pour les tenants de la croissance bleue que de ménager un peu plus de place pour encore un peu plus de développement dans un cadre juridique stabilisé ?

La mer Méditerranée est une excellente candidate pour un exercice de planification spatiale maritime. Elle conjugue une forte démographie associée à des pressions intenses générées par les activités humaines et les conditions océanographiques d'une mer fermée (Méditerranée provient du latin mare medi terra «mer au milieu des terres») qui renforcent les impacts et les contraintes écologiques.

Elle connaît aujourd'hui une ruée vers l'or bleu inédite sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs clés: le développement extrêmement rapide du nombre de contrats pétroliers et gaziers offshore, la stratégie « Croissance Bleue » de la Commission visant à soutenir la croissance durable des secteurs maritimes dans leur ensemble, le développement des échanges entre l'Europe et l'Asie, moteur de la croissance du trafic maritime international en Méditerranée, le développement d'une classe moyenne dans de nombreux pays qui sous-tend la croissance du tourisme international, notamment en Méditerranée, première destination mondiale.

Le contexte juridique et politique

Dès 2007, la Commission Européenne a adopté un Livre Bleu proposant une politique maritime intégrée (PMI) à l'échelle européenne. La Politique Maritime Intégrée vise à aborder les questions maritimes de manière plus cohérente et à renforcer la coordination entre les différents domaines politiques. La planification de l'espace maritime est considérée par l'Union Européenne comme un instrument majeur de cette politique, destiné à garantir la meilleure utilisation possible des espaces marins dans l'intérêt du développement économique et du milieu marin.

La DCPEM est elle-même couplée à la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM), pilier environnemental de la PMI adopté le 17 juin 2008, dont l'objet est de parvenir au Bon Etat Ecologique dans l'ensemble des eaux marines européennes à l'horizon 2020.

En complément de ces politiques, la Commission européenne a mis au point une stratégie « Croissance bleue » (adoptée le 23 juillet 2014) destinée à favoriser la croissance durable de cinq filières clés : l'aquaculture, le tourisme côtier (notamment la navigation de croisière et de plaisance), les biotechnologies marines, les énergies marines et l'exploitation minière en mer, tout en accompagnant parallèlement le développement des autres secteurs marins. Assurer la cohérence entre la croissance bleue et la protection des écosystèmes marins dans le respect des objectifs fixés par la DCSMM est l'un des défis majeurs auxquels sont confrontées toutes les mers européennes et la mer Méditerranée en particulier. Telle est également la finalité première du projet MedTrends.

Les objectifs et le positionnement du projet MedTrends

Malgré les incitations à soutenir la croissance bleue en mer Méditerranée, on dispose de peu d'informations sur l'évolution future des activités maritimes du bassin méditerranéen et sur la manière dont elle pourrait affecter, positivement ou négativement, les écosystèmes marins et la réalisation des objectifs de la DCSMM.

Le projet MedTrends associe la collecte et l'analyse d'informations socio-économiques et environnementales géolocalisées sur 10 grands secteurs maritimes à une analyse spatiale approfondie permettant d'identifier les interactions et les conflits existant entre développement sectoriel et protection des écosystèmes marins. En plus de se pencher sur ces interactions au niveau des 8 pays méditerranéens membres de l'UE (Chypre, Croatie, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte et Slovaquie), le rapport, lorsque cela a été possible, intègre une dimension prospective allant parfois jusqu'à 2030.

Dans la perspective des négociations associées aux processus de planification spatiale marine à venir, MedTrends défend clairement le point de vue de l'environnement et des ressources naturelles. L'analyse cartographique multicritère permet d'identifier les zones favorables susceptibles de compléter le réseau d'AMP existant pour atteindre cet objectif. Un ensemble de recommandations, secteur par secteur ou transversales, conclut ces analyses prospectives et permettra de contribuer au cadre de mise en œuvre de la directive planification de l'espace maritime.

Le projet MedTrends a été mis en œuvre sur la base d'un dialogue significatif avec les institutions publiques nationales et supranationales, au travers de Comités Consultatifs réunis aux niveaux nationaux et régional deux fois pendant le projet. Ses résultats et recommandations seront partagés avec les parties prenantes, les décideurs et le grand public au moyen d'outils de communication variés (rapports, synthèses, visionneuse en ligne), en exploitant notamment les nombreuses cartes régionales et nationales dressées par MedTrends.

De manière générale, le projet aborde la problématique de la promotion d'un développement économique maritime durable et met l'accent sur le risque de conflit entre la mise en œuvre de la stratégie de Croissance Bleue et la protection des ressources et des écosystèmes naturels.



CHAPITRE 2:

MÉDITERRANÉE : LES FACTEURS DE CHANGEMENT ET LES EFFORTS DE CONSERVATION



CHAPTITRE 2:

MÉDITERRANÉE : LES FACTEURS DE CHANGEMENT ET LES EFFORTS DE CONSERVATION

La Méditerranée, une mer entourée de terres

Avec 46 000 km de littoral, la mer Méditerranée est tout simplement la plus vaste mer semi-fermée du globe. Reliée à l'océan Atlantique par le mince détroit de Gibraltar, à la mer Rouge par une voie d'eau artificielle, le canal de Suez, et à la mer Noire par le détroit du Bosphore, elle est bordée par quelque 21 pays et territoires d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient.

La mer Méditerranée abrite des habitats marins à la fois rares et importants, se distingue par un fort endémisme et compte un certain nombre d'espèces gravement menacées.

La Méditerranée est reconnue comme faisant partie des 25 premiers points chauds de biodiversité au monde, et pour cause : sa biodiversité représente à elle seule entre 4 et 18 % des espèces marines connues sur le globe, réparties sur une surface couvrant moins de 1 % des océans mondiaux.

Espèces emblématiques d'intérêt pour la conservation mondiale :

19 espèces de cétacés fréquentent la Méditerranée. Parmi les autres espèces emblématiques de la région, on peut citer **la tortue caouanne** (*Caretta caretta*), **la tortue franche** (*Chelonia mydas*), **la tortue luth** (*Dermochelys coriacea*) et **le phoque moine de Méditerranée** (*Monachus monachus*), **la plus menacée de toutes les espèces présentes en Méditerranée.** Dans la famille des poissons, **le thon rouge de l'Atlantique** est sans conteste l'espèce la plus représentative de toute la région.

La Liste Rouge dressée par l'UICN pour la mer Méditerranée comprend également un grand nombre d'espèces marines : à titre d'exemple, les requins y sont gravement menacés, comme en atteste leur rythme de déclin, beaucoup plus rapide qu'ailleurs. Chez les mammifères marins, six espèces sont classées en menaces d'extinction (en danger critique, en danger et vulnérables).

Habitats emblématiques d'intérêt pour la conservation mondiale :

Au rang des habitats méditerranéens sensibles, figurent les herbiers marins, les habitats coralligènes et les bancs de maërl. Situés en eaux peu profondes, les herbiers marins forment un habitat extraordinaire procurant de multiples services écosystémiques. Les diverses activités humaines côtières ont néanmoins pour double effet leur régression et leur fragmentation. Quant aux fonds coralligènes, aux bancs de maërl et aux espèces qui en dépendent, ils sont affectés par les perturbations mécaniques, l'aggravation de la sédimentation, l'invasion d'espèces étrangères, l'élévation des températures et la dégradation de la qualité de l'eau.

Les menaces pesant sur les écosystèmes marins en Méditerranée

En mer Méditerranée, la vie marine se trouve lourdement menacée par la dégradation des habitats et l'érosion de la biodiversité. À l'image de la pêche, du trafic maritime, de la pollution hydrique, du développement côtier ou encore de l'exploitation des gisements pétroliers et gaziers en mer, les activités humaines en sont les premières responsables. Or aujourd'hui, ce sont 150 millions d'habitants qui vivent sur les rivages de la Méditerranée, partagés par 21 pays, et plusieurs millions de touristes qui les visitent chaque année.

Le Tableau 1 présente une synthèse des pressions majeures exercées par les activités humaines sur les écosystèmes marins de la Méditerranée.

Table 1 . Tableau 1. Les différents secteurs et leurs pressions sur les écosystèmes marins de la Méditerranée

Activité	Secteur	Principales pressions
Extraction de ressources biologiques	Pêche professionnelle	Extraction sélective d'espèces Altérations physiques (changement du rythme d'envasement, abrasion) Déchets marins
	Pêche de loisir	Extraction sélective d'espèces
	Aquaculture marine	Apports de matières organiques Introduction et transfert d'espèces non-indigènes Extraction sélective d'espèces (capture de juvéniles)
Extraction de ressources non-biologiques	Exploitation minière sous-marine	Altérations physiques (abrasion, changement du rythme d'envasement).
Production d'énergie	Énergies renouvelables	Étouffement, bruit sous-marin
Activités côtières	Exploration et extraction pétrolière et gazière	Pertes physiques (colmatage, étouffement) Introduction d'autres substances (solides, liquides ou gazeuses)
	Pollution tellurique	Contamination par des substances dangereuses Enrichissement en nutriments et en matières organiques
Transport	Développement côtier	Altérations physiques (colmatage, étouffement) Introduction de pathogènes microbiens (effluent d'eaux)
	Transport maritime et activités portuaires	Bruit sous-marin Introduction et transfert d'espèces non-indigènes. Introduction de composés synthétiques et non-synthétiques. Introduction de pathogènes microbiens (rejet de déchets par les navires)
Tourisme	Tourisme (tourisme côtier, navigation de plaisance, tourisme de croisière)	Altérations physiques. Introduction de composés synthétiques et non-synthétiques Introduction de matières organiques Bruit sous-marin Introduction de pathogènes microbiens (rejet de déchets par les navires)

Leviers du changement

Un facteur est une variable, une force, une condition, ou encore un processus fondamental à l'œuvre dans une société, ayant un impact direct sur l'environnement du fait de la modification de l'état de la biodiversité et/ou de l'empreinte humaine.

Le Tableau 2 précise la manière dont ces facteurs vont affecter à l'avenir les secteurs maritimes dans la Méditerranée.

Table 2 . Leviers du changement sectoriels

Secteur	Facteurs
Exploration et extraction de pétrole et de gaz	Demande nationale d'énergie, demande mondiale d'énergie, internationaux du pétrole, offre mondiale de pétrole et de gaz, mutations technologiques, investissements dans les institutions publiques
Fermes éoliennes en mer	Demande nationale d'énergie renouvelable, normes régissant les énergies renouvelables dans l'UE, changement climatique, cours internationaux du pétrole
Trafic maritime	Axes maritimes Asie-UE, ouverture de la route de l'Arctique, habitudes de consommation planétaires ; coût du transport, tarifs, structures logistiques, chaînes d'approvisionnement, et avantages comparatifs ; commerce mondial de biens manufacturés, pièces et composants ; accroissement de la taille des porte-conteneurs ; réduction du nombre d'opérateurs par pays ; développement du tourisme ; gouvernance de l'OMI
Pêche professionnelle	Changement climatique, croissance démographique de l'UE et demande de poisson, intensification de la concurrence pour l'espace, réglementation de l'UE (réforme de la PCP), gouvernance de la CGPM
Marine aquaculture	Demande de poisson dans l'UE, politiques de l'UE
Tourisme	Croissance démographique mondiale et élévation du niveau de vie dans le monde, changement climatique, concurrence entre destinations
Pollution d'origine terrestre	ECroissance démographique de l'UE, développement touristique, attractivité des espaces littoraux



© MICHEL GUNTHER WWF

Coast of Bonifacio in bloom, Mediterranean sea, Corsica, France.

Efforts de conservation

Parmi les stratégies retenues pour remédier à la dégradation des océans du globe, la Convention sur la diversité biologique a fixé l'objectif consistant à préserver au moins 10 % des zones côtières et marines dans des Aires marines protégées (AMP) d'ici 2020 (Objectif 11 d'Aichi). Les AMP méditerranéennes, dont font partie les sites Natura 2000 désignés au titre des Directives européennes Habitats et Oiseaux, couvraient 1,08 % de la mer Méditerranée en 2012

Par ailleurs, en dehors de la décision interdisant le chalutage de fond en dessous de 1 000 m, prise en 2005 par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), quatre Zones de pêche restreinte (ZPR) ont été constituées en 2006 et 2009 pour garantir la protection des habitats sensibles en eaux profondes.

Les AIEB, adoptées par la neuvième Réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CdP 9), sont pour leur part des zones océaniques spécifiques jouant un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de l'océan et dans la fourniture des nombreux services qu'il procure. 15 aires méditerranéennes réunissant les critères des AIEB ont été délimitées et approuvées en 2014 par le Secrétaire exécutif de la CDB.

Pour finir, on citera les aires d'importance pour la conservation suivantes, définies par d'autres organisations internationales :

- les zones prioritaires de conservation des cétacés (ACCOBAMS) et le sanctuaire Pelagos ;
- les zones à haute valeur de conservation pour les oiseaux de mer méditerranéens identifiées par le PNUE-PAM-CAR/ASP ;
- les zones prioritaires de conservation des stocks démersaux et pélagiques, délimitées par le PNUE-PAM-CAR/ASP.

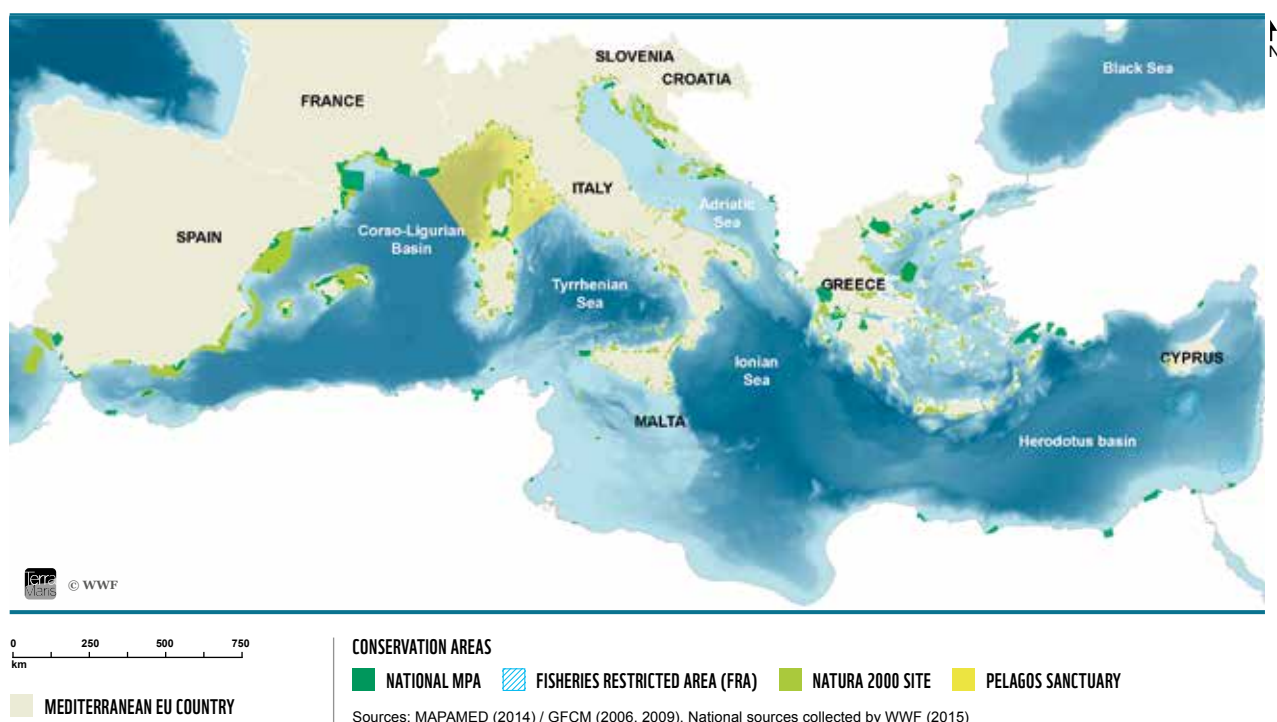
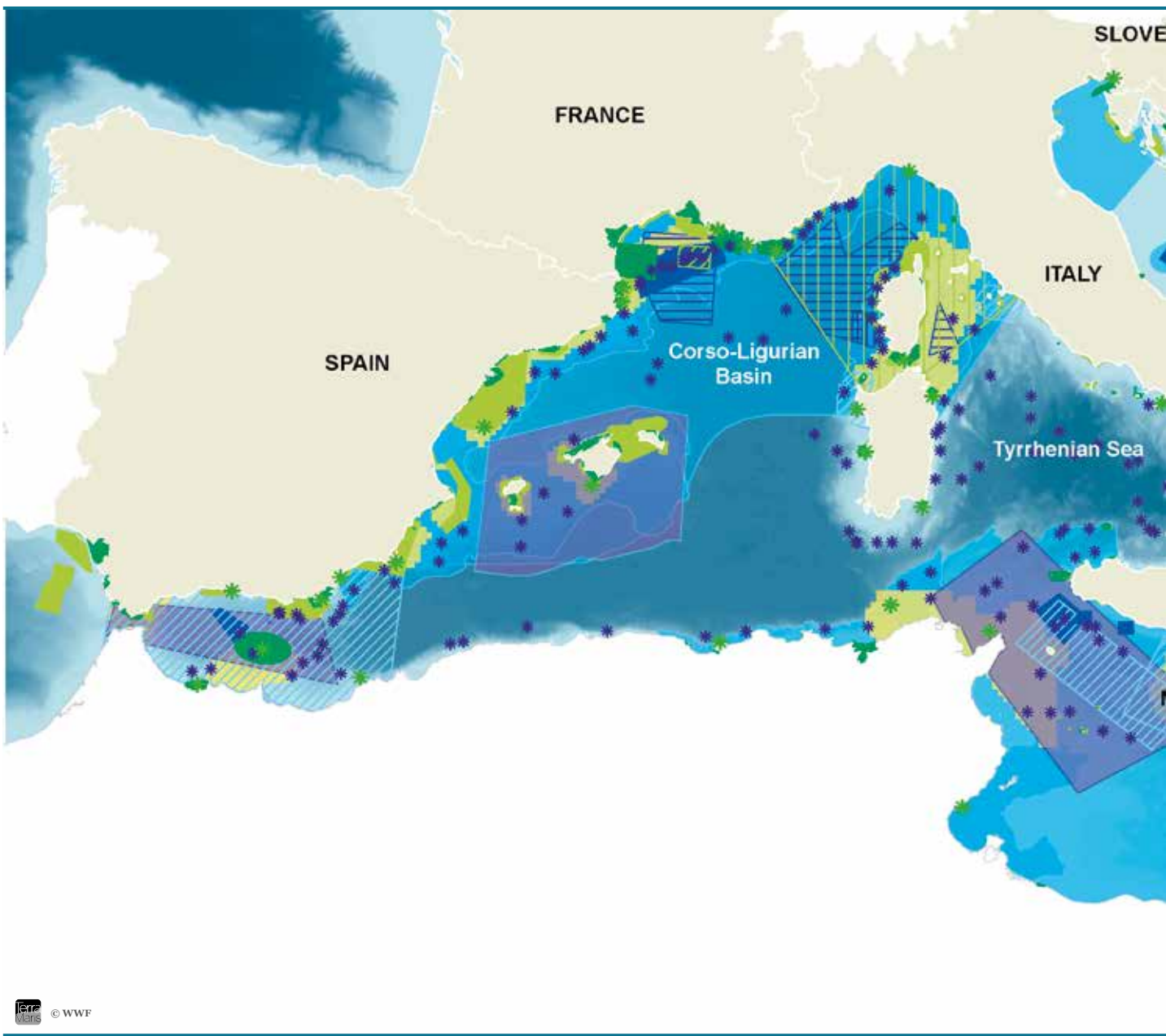
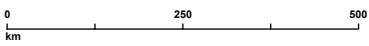


Figure 1. Marine Conservation Areas in the Mediterranean.



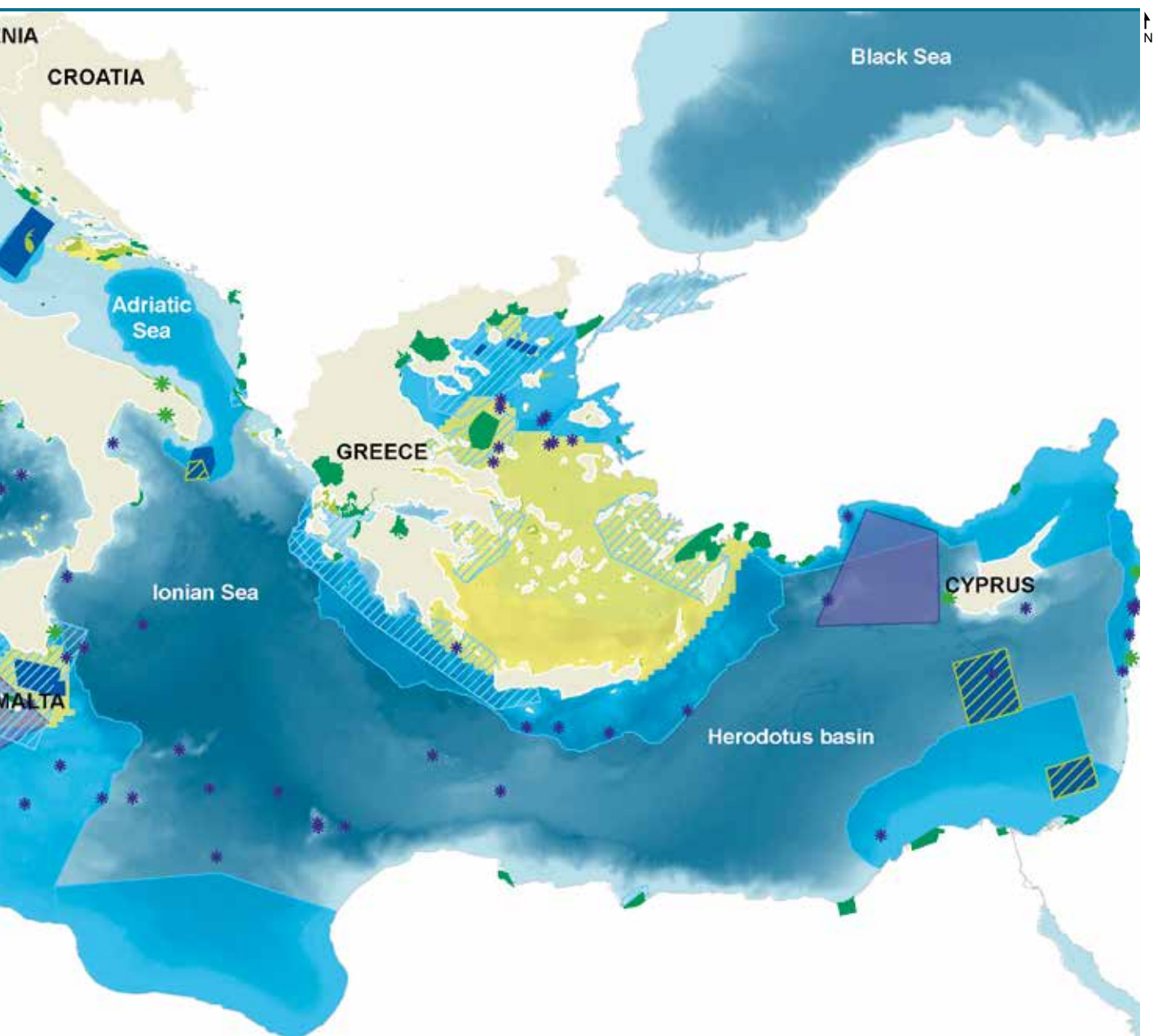
WWF © WWF



MEDITERRANEAN EU COUNTRY

- CONSERVATION AREAS**
- NATIONAL MPA
 - NATURA 2000
 - SPAMI
 - SPAMI
- Sources: MAPAMED (2014), National sources collected by WWF (2015)
- PELAGOS SANCTUARY
- Sources: MAPAMED (2014)
- GFCM SPATIAL REGULATIONS**
- FISHERIES RESTRICTED AREA (FRA)
 - AREA PROPOSED FOR GFCM DESIGNATION
- Sources: GFCM (2006 - 2009 - 2015)

Figure 2. Zones de conservation et zones prioritaires de conservation existantes.



PRIORITY AREAS FOR CONSERVATION

- HOTSPOTS OF DEMERSAL BIODIVERSITY*
- PRIORITY AREAS FOR THE CONSERVATION OF CETACEANS
- ESSENTIAL FISH HABITATS FOR DEMERSAL FISHERIES
- ESSENTIAL FISH HABITATS FOR PELAGIC FISHERIES
- PROPOSED RED TUNA SANCTUARY (BALEARIC SEA)
- AREA OF INTEREST FOR NATURA 2000 DESIGNATION (MARINE BIRDS AND MAMMALS)
- AREA OF INTEREST FOR NATURA 2000 DESIGNATION (REEFS HABITAT)
- PELAGIC DISTRIBUTION OF SEABIRDS OF CONSERVATION CONCERN (VALUES FROM 4 TO 7)
- ECOLOGICALLY AND BIOLOGICALLY SIGNIFICANT AREAS (EBSA)

Sources: MAPAMED (2014) / UNEP RAC/SPA (2010 - 2014) / ACCOBAMS (2010) / IHO-IOC GEBCO / WWF (2015)

*Selected by WWF including: Abyssal plain, canyons, escarpments, trenches, banks, mud volcanoes, hills, ridges, rises, seamounts

CHAPITRE 3:

ÉTAT DES LIEUX ET TENDANCES DES SECTEURS ÉCONOMIQUES





EXPLORATION ET EXTRACTION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE EN MER

Situation actuelle

L'exploration offshore des hydrocarbures s'est nettement accélérée dans la région méditerranéenne ces dernières années, au point de s'étendre à près de la moitié du bassin en avril 2015. Or le développement des activités pétrolières et gazières en mer s'accompagne d'une augmentation de la probabilité de déversements accidentels d'hydrocarbures. Ce risque est à prendre d'autant plus au sérieux en Méditerranée que cette mer semi-fermée se distingue par une activité sismique notable. Dans la région comme au niveau de l'UE, les inquiétudes ne cessent donc de grandir depuis la catastrophe Deepwater Horizon, survenue en 2010 dans le Golfe du Mexique.

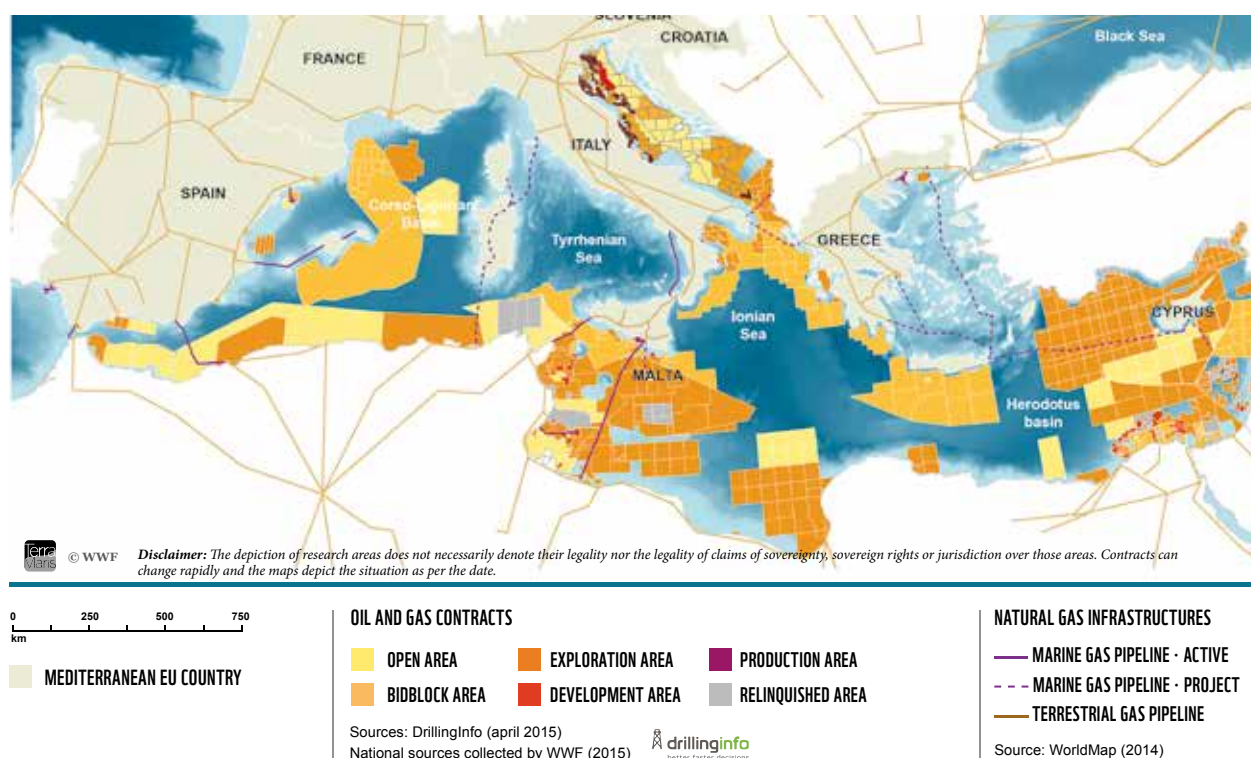
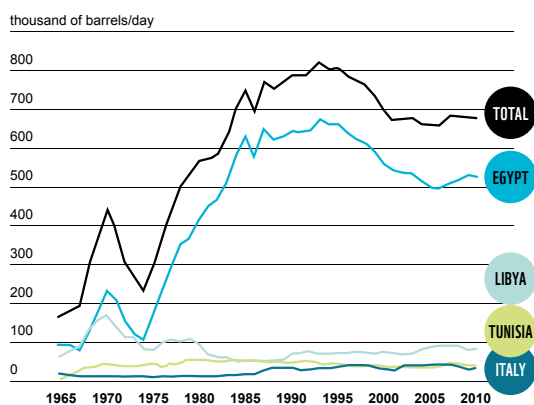


Figure 3. Activités d'exploration et de production pétrolière et gazière actuellement menées dans la Méditerranée, et gazoducs en exploitation et en projet.

OFFSHORE OIL PRODUCTION



GAS PRODUCTION

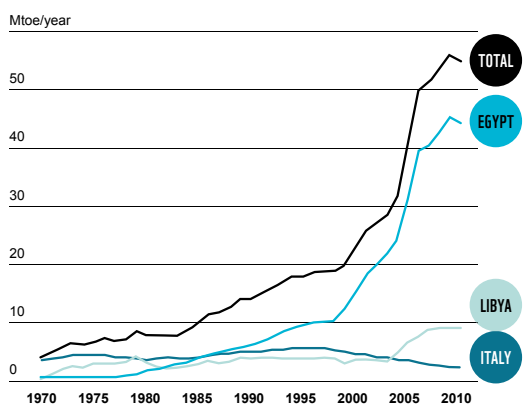


Figure 4. Ces dix dernières années, tandis que la production de pétrole est demeurée relativement stable dans la région, celle de gaz a augmenté régulièrement, pour doubler entre 2000 et 2009.

Contexte situation actuelle

Jusqu'ici, la production d'hydrocarbures en Méditerranée aura occupé une place relativement modeste dans le paysage mondial. En 2011, la production pétrolière et gazière offshore totale de la région n'était en effet estimée qu'à 87 millions de tep (tonnes d'équivalent pétrole), dont 19 millions de tep de pétrole brut et 68 millions de tep de gaz naturel. **Cependant les réserves méditerranéennes de pétrole sont estimées à quelque 9,4 milliards de tep, soit 4,6 % des réserves planétaires.**

À l'heure actuelle, la production européenne se concentre avant tout en Italie, et dans une moindre mesure en Espagne. L'Italie exploite une centaine d'installations en mer, destinées pour l'essentiel à l'extraction et à la prospection du gaz naturel, implantées en mer Adriatique, en mer Ionienne et dans le canal de Sicile. L'Espagne ne dispose pour sa part que de deux structures équivalentes en mer Méditerranée. Ces dix dernières années, tandis que la production de pétrole demeurait relativement stable dans la région, celle de gaz a augmenté régulièrement pour finalement doubler entre 2000 et 2009.

Tendances futures

Les projets d'exploration d'hydrocarbures et les activités de forage qui y sont associées essaient dans toute la Méditerranée depuis plusieurs années, y compris dans les conditions physiques extrêmes qui sont celles des grands fonds marins.

Les contrats d'exploration couvrent ainsi actuellement pas moins de 23 % de la surface de la Méditerranée, pourcentage auquel s'ajoutent les zones ouvertes par les gouvernements à l'exploration et l'exploitation potentielles d'hydrocarbures (zones ouvertes) ou donnant lieu au lancement d'appels d'offres (blocs en cours d'adjudication), qui représentent 21 % de sa superficie (Figure 3).

La production pétrolière en mer pourrait progresser de 60 % entre 2010 et 2020 dans la région méditerranéenne, passant de 0,7 Mbj à 1,12 Mbj.

La production gazière en mer, elle, pourrait être multipliée par cinq entre 2010 et 2030, passant de 55 Mtep/an à 250 Mtep/an à l'échelle de la Méditerranée (Figure 5).

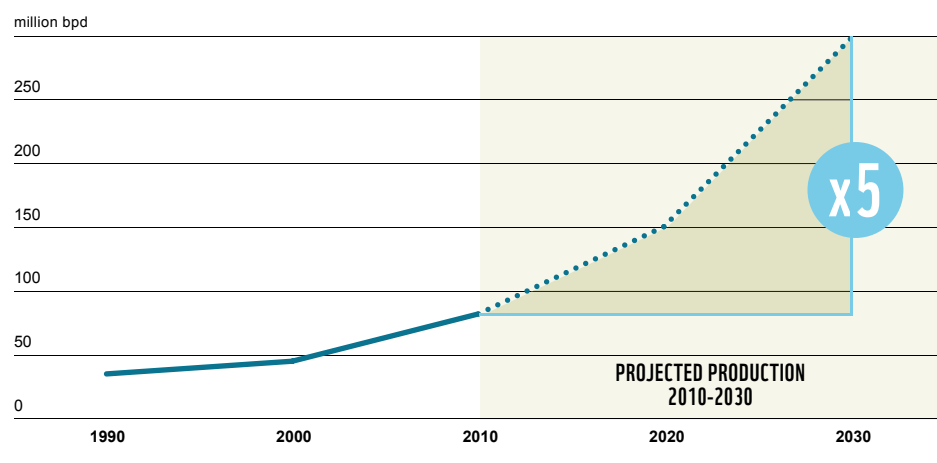


Figure 5. Prévisions de la production gazière en mer Méditerranée établies à partir des tendances passées (en millions de tonnes d'équivalent pétrole).

TRANSPORT MARITIME ET ACTIVITÉS PORTUAIRES

Le trafic maritime en mer Méditerranée s'est considérablement accru ces deux dernières décennies, au point de transformer la région en l'une des principales routes maritimes du commerce international par laquelle transite près du tiers des échanges mondiaux. Cette activité est appelée à se développer dans les années à venir, tant en raison de la multiplication du nombre de routes que de l'intensification du trafic, les pressions diverses exercées sur les environnements marin et côtier vont inévitablement s'aggraver. Le transport maritime est en effet responsable de nombreuses perturbations nuisant gravement aux espèces et aux habitats marins et littoraux : pollution, collision avec les grands cétacés, déchets marins, bruit sous-marin et introduction d'espèces non-indigènes, pour ne citer qu'elles.

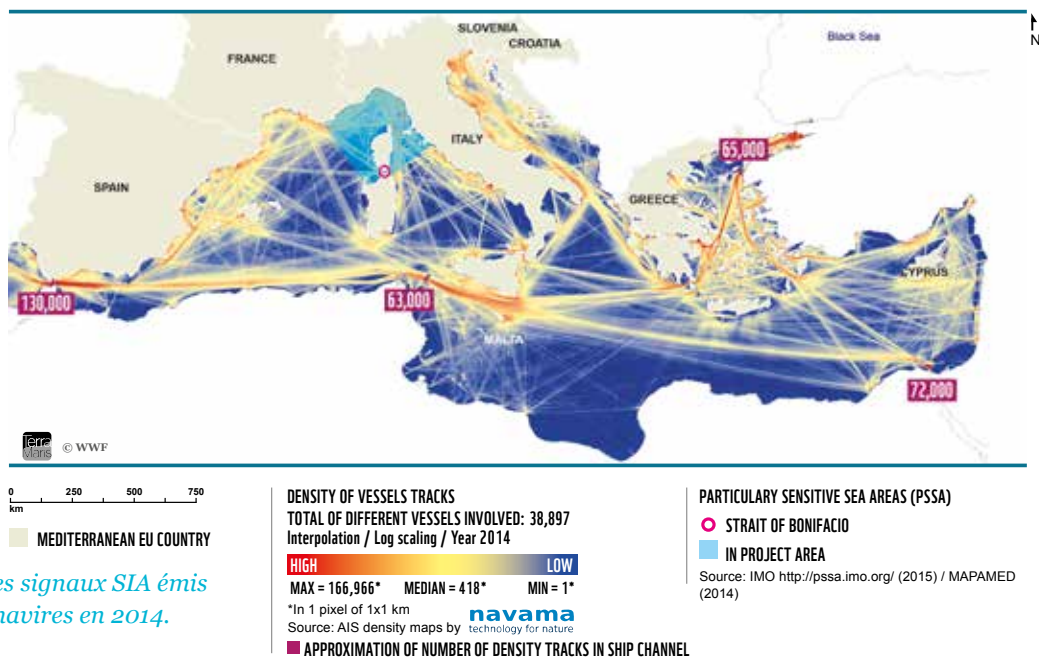
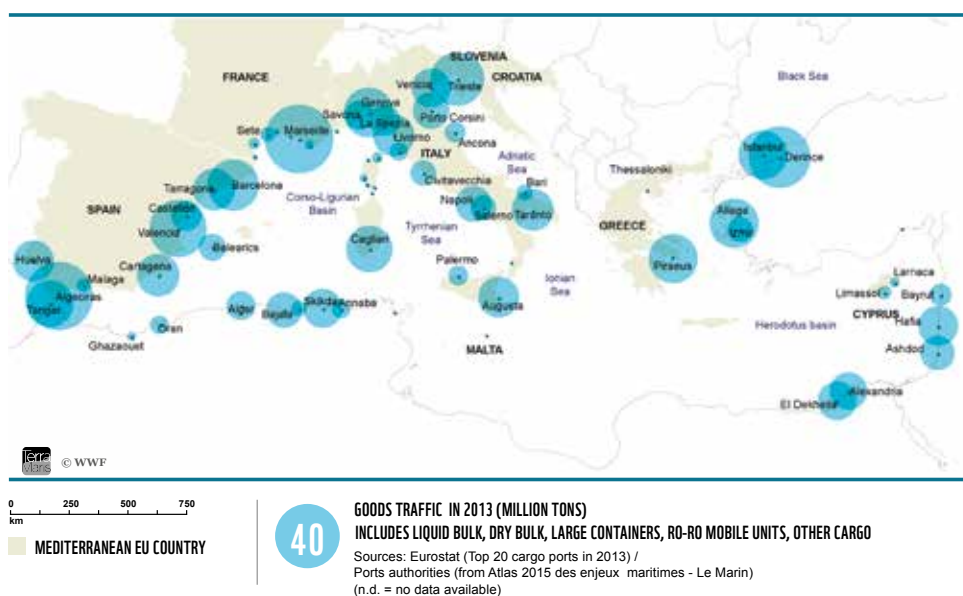


Figure 6. Densité des signaux SIA émis par l'ensemble des navires en 2014.

Figure 7. Trafic portuaire de marchandises en mer Méditerranée en 2013.



Contexte et situation actuelle

Plus de 90 % du commerce mondial s'effectue par voie maritime. Pour ce qui est de l'UE, les échanges internationaux se font majoritairement au moyen du transport maritime (à hauteur de 75 %) et des liaisons fixes (gazoducs).

La mer Méditerranée se hisse au rang des premiers espaces de navigation du globe (Figure 7). Les flux intra-méditerranéens pèsent pour moins d'un quart du trafic méditerranéen total, largement dominé par les flux internationaux. La Figure 6 indique la densité de signaux AIS (Système d'identification automatique) émis par l'ensemble des navires (dont les navires de pêche de plus de 15 m) répertoriés en 2014. Les grands axes maritimes sont avant tout fréquentés par les pétroliers (qui acheminent le brut en provenance de l'Est de la mer Noire, du Nord de l'Égypte, ou encore du golfe Persique via le canal de Suez) et par les porte-conteneurs.

Bien que la mer Méditerranée reçoive toutes les catégories de marchandises, les produits énergétiques et marchandises hors vrac (le plus souvent transportées par conteneurs) représentent tout de même respectivement 24 % et 36 % des volumes totaux. En outre, si le pétrole occupe une place essentielle dans le transport maritime en mer Méditerranée, cette dernière forme aussi la deuxième région de croisière au monde derrière les Caraïbes, avec quelque 27 millions de passagers par an.

La Méditerranée, c'est aussi plus de 600 ports et terminaux commerciaux, dont près de la moitié en Grèce et en Italie. Vingt-et-un ports méditerranéens se classent parmi les 100 premiers du monde (Figure 7).

Les recettes totales du transport maritime s'élèvent à plus de 70 milliards d'euros dans la région (5 % du total des revenus mondiaux), source d'une valeur ajoutée brute (VAB) égale à 27 milliards d'euros. Enfin, le secteur du transport maritime procure environ 550 000 emplois directs dans la région.

Tendances futures

Il est prévu que la navigation dans le bassin méditerranéen progresse **dans les années à venir, sous le double effet de l'ouverture de nouveaux axes et de l'intensification du trafic des routes existantes.**

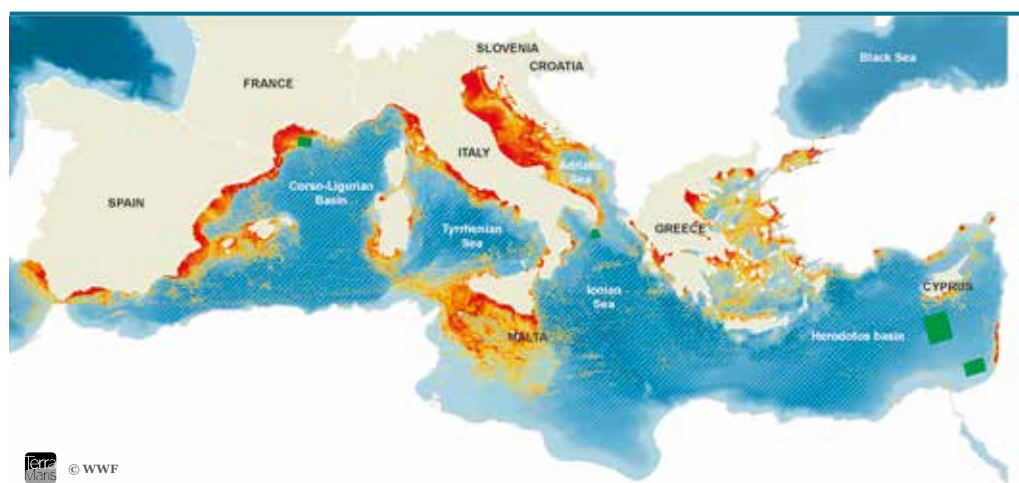
Le doublement de la voie de communication stratégique qu'est le canal de Suez va notamment permettre un accroissement du trafic dans les mêmes proportions : de 49 passages de navires par jour à l'heure actuelle, la capacité devrait être portée à 97 passages quotidiens en 2023.

Estimée à 4 % pour la prochaine décennie, la croissance annuelle du commerce international va se faire sentir sur les grandes routes maritimes de la Méditerranée (axe Suez-Gibraltar, mer Égée, mer Adriatique, et dans un moindre mesure, Nord-Ouest de la Méditerranée). Les données montrent que les 98 terminaux à conteneurs de la région, répartis entre 42 ports, verront leur capacité annuelle passer de 70 millions d'EVP en 2012 à 114 millions d'EVP en 2030.

Selon les prévisions, le transport de passagers va quant à lui continuer à se développer à un taux annuel de 10 % grâce à l'essor du tourisme : la Méditerranée occupe une place grandissante dans le paysage des destinations internationales du tourisme de croisière (part de 17,6 % en 2008, 21,7 % en 2011). Plus généralement, les grands ports méditerranéens ont enregistré une croissance du trafic de croisière de 10 % en 2013, et cette tendance a d'autant moins de chances de se démentir que le marché européen est très dynamique.

PÊCHE PROFESSIONNELLE

Dans la région de la mer Méditerranée, la pêche professionnelle constitue une source importante d'alimentation, d'emplois et de revenus pour les populations côtières. Or les pêcheries de la région essuient les conséquences de la surexploitation des stocks de poissons, accentuée par la dégradation de l'environnement, le développement côtier et la pollution, qui contribuent eux aussi à l'appauvrissement des ressources halieutiques. Ajoutons à cela le changement climatique, qui modifie la répartition spatiale et la productivité des espèces marines, et l'on comprend aisément pourquoi les débarquements des pêcheurs professionnels ne cessent de décliner depuis 20 ans. Cette tendance à la baisse devrait d'ailleurs se poursuivre si le scénario suivi par la Méditerranée devait être celui du statu quo.



WWF

0 250 500 750 km
MEDITERRANEAN EU COUNTRY

MEDITERRANEAN AIS-EQUIPPED FISHING VESSELS
DENSITY OF AIS SIGNALS - 2014
NO interpolation / Log scaling

HIGH LOW
MAX = 102,6673 * MEDIAN = 328 * MIN = 1 *
TOTAL OF VESSELS INVOLVED: 4580

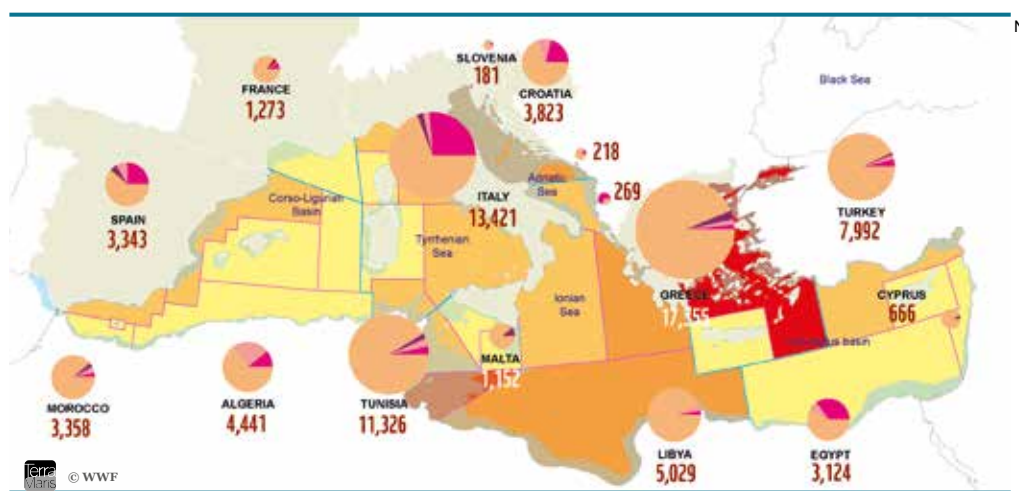
navama
technology for nature

GFCM REGIONAL SPATIAL REGULATIONS
FISHERIES RESTRICTED AREA (FRA)
TRAWLING BAN ZONE (ISOBATH > 1000 M)

Source: GFCM* (2005,2006,2009)
*General Fisheries Commission for the Mediterranean

* In 1 pixel of 1x1 km
Source: AIS density maps by

Figure 8. Densité des signaux AIS émis par les navires de pêche équipés d'un SIA



WWF

0 250 500 750 km
MEDITERRANEAN EU COUNTRY

REPORTED FISHING BOATS

36 - 1500
1500 - 3000
3000 - 6000
6000 - 10000
10000 - 18270

Source: FAO (2008)

POTENTIAL FISHING ZONE
MAIN FISHING AREA*

* Continental plateau up to the 200 m isobath. Source: GFCM report (Sacchi 2008)

FAO SUBAREA LIMIT
GFCM SUBAREA LIMIT
Source: FAO / CFCM

BREAKDOWN BY FISHING PRACTICE

TRAWLERS AND DREDGERS
SMALL-PELAGIC SEINERS
POLYVALENT VESSELS >12 M
TUNA SEINERS
SMALL-SCALE ARTISANAL

Source: FAO (2008)

Figure 9. Nombre de navires de pêche dans les sous-zones de la CGPM et décomposition par type de pêche et par pays.

Contexte et situation actuelle

La mer Méditerranée se caractérise par la richesse de sa biodiversité et l'absence de grandes pêcheries abritant une seule et même espèce, le thon rouge étant une exception. Aujourd'hui, sur les 73 000 navires de pêche y exerçant leur activité (Tableau 3, Figure 8), les petits navires artisanaux sont de loin majoritaires, puisqu'ils représentent 80 % de l'ensemble des navires.

Table 3 . Caractéristiques principales des différents groupes de navires actifs en mer Méditerranée

	Navires artisanaux (< 12m)	Trawlers and dredgers	Other industriel	Total
Nombre de navires de pêche	57,936	7,889	6,995	72,780
As a % of total fishing vessels	80%	11%	9%	100%
Vessel tonnage	3,853,013	260,407	2,800,042	6,193,463
As a % of total vessel tonnage	62%	4%	34%	100%

La mer Égée et le bassin Levantin, le Nord de la mer Adriatique et le Plateau tunisien accueillent le plus grand nombre de navires de pêche artisanale. La moitié des bâtiments pêchant en mer Méditerranée proviennent des pays de l'UE (Figure 9).

Les débarquements totaux de poissons comptent pour plus de 3 milliards d'euros par an dans la région méditerranéenne, pour un impact économique indirect estimé chaque année à une dizaine de milliards d'euros, et une valeur ajoutée brute annuelle supérieure à 2 milliards d'euros dans le secteur de la pêche commerciale.

Deux grandes initiatives réglementaires spatiales ont été prises par la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM) entre 2005 et 2009 : l'interdiction du chalutage de fond en dessous de 1 000 m, et la création de quatre Zones de Pêche Restreinte.

Tendances futures

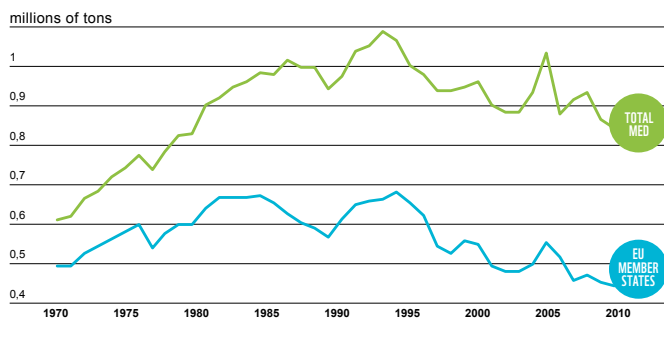


Figure 10. Évolution des débarquements en Méditerranée entre 1970 et 2011.

À la fin du siècle dernier, les pressions halieutiques se sont fortement accentuées dans la mer Méditerranée, conséquence du passage d'une activité essentiellement artisanale et côtière à une exploitation intensive. Depuis les années 1990, la région enregistre un déclin des prises sous l'effet de la surexploitation des stocks, alors que la demande de produits de la mer évolue en sens inverse. Le constat vaut aussi pour les pays de l'UE, où les débarquements connaissent également un recul général (Figure 10).

Les prévisions font état d'une diminution de l'activité dans la région méditerranéenne.

PÊCHE DE LOISIR

Activité populaire et de plus en plus répandue en Méditerranée, chez les touristes comme chez les riverains, la pêche de loisir est une composante d'autant plus importante de la culture littorale que dans certains pays, le poisson capturé constitue une source notable de protéines. Parce qu'elle est très peu réglementée et étudiée dans la région, rares sont les données à avoir été recueillies sur le nombre de pêcheurs de loisir, le volume de leurs prises et leurs dépenses totales. Par rapport à la pêche commerciale, l'impact de la pêche de loisir sur les ressources marines et son potentiel socio-économique sont fortement sous-estimés en mer Méditerranée.

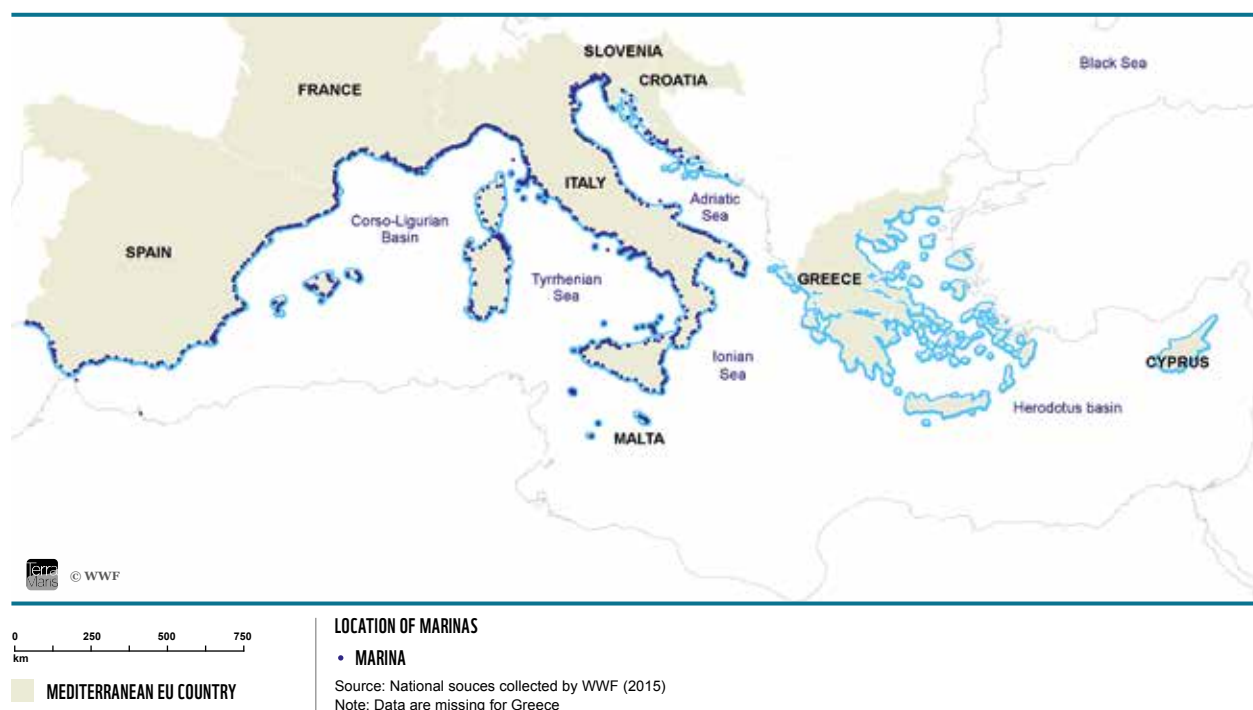


Figure 11. Répartition des ports de plaisance et des zones de pêche de loisir potentielles dans les pays méditerranéens membres de l'UE en 2010.

Contexte et situation actuelle

Par pêche de loisir, on entend « toute forme d'activité halieutique entreprise par un individu avec ou sans bateau, tournée vers le loisir et excluant la commercialisation de poissons et d'autres organismes aquatiques ». Ces formes sont au nombre de quatre : à pied, du bord, en bateau et sous l'eau. Chacune d'elles met en jeu des techniques et des pratiques de pêche variées se distinguant par leurs implications socio-économiques et leur impact spécifiques sur les écosystèmes marins.

Malgré la pénurie de données, on estime à plus de 10 % des prises totales de poisson la part représentée par la pêche de loisir en Méditerranée. L'analyse de 15 aires marines et côtières protégées d'Espagne, de France, d'Italie et de Turquie a montré que **les prises cumulées des pêcheurs de loisir représentaient entre 10 % et 50 % du total des prises de la pêche artisanale (hors chaluts et seines) dans certaines régions littorales.**

La pêche de loisir présente une valeur économique élevée dans la mesure où elle constitue une source non négligeable de revenus directs et indirects pour différents secteurs, en particulier les fabricants de matériels et d'appâts de pêche et l'hôtellerie et la restauration. En 2014, les dépenses annuelles engagées pour la pêche de loisir étaient estimées à 25 milliards d'euros, dont 8 à 10 effectuées par les seuls pêcheurs à la ligne. En France, l'estimation des dépenses annuelles réalisées par les pêcheurs de loisir en mer se situe dans une fourchette comprise entre 1,2 et 2 milliards d'euros.

Tendances futures

De manière générale, la pêche de loisir en mer Méditerranée a tendance à se développer (Figure 11). **L'effort de pêche devrait probablement s'intensifier parallèlement** à la croissance démographique attendue sur les littoraux et au développement du tourisme côtier.

Compte tenu de cette évolution, un durcissement de la réglementation du secteur de la pêche de loisir est à prévoir dans un avenir proche, que ce soit à l'échelle nationale, locale ou supranationale. Au niveau international (CNUDM, FAO) comme à celui de l'UE, la pêche de loisir est déjà mentionnée dans de nombreux textes. En 2013, elle a ainsi été incluse pour la première fois dans la réforme de la Politique Commune de la Pêche (PCP) de l'UE.

À l'échelon local, enfin, nombreuses sont les aires marines protégées à promulguer des réglementations spécifiques à l'intérieur de leur périmètre pour améliorer la durabilité de la pêche de loisir.



© D. FIORAMONTI

Brèmes de mer (dorades)

AQUACULTURE MARINE

Depuis la décennie 1970, le secteur aquacole se développe vigoureusement dans les pays bordant la Méditerranée, avec un taux de croissance de 70 % entre 1997 et 2007. Sa croissance devrait se poursuivre,

dans un contexte marqué par le déclin des stocks sauvages et la progression de la demande de produits de la mer pour la consommation humaine. Selon les prévisions, les pays méditerranéens dont l'aquaculture est encore peu développée vont exploiter leur potentiel de croissance dans les années qui viennent. Dans les pays où l'activité est déjà bien implantée, comme les États membres de l'UE, son essor va s'appuyer sur des techniques de production respectueuses de l'environnement. Résultat, l'aquaculture méditerranéenne pourrait plus que doubler de taille d'ici 2030 en termes de production et de valeur. Bien que ce mouvement soit appelé à créer de nouveaux emplois, il ne sera toutefois pas sans défis pour l'environnement.

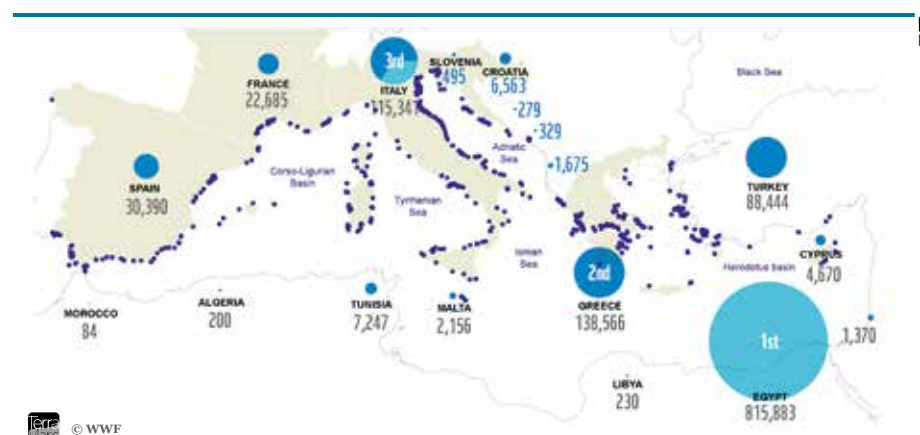


Figure 12. Fermes piscicoles et production totale (tonnes/an) dans la région méditerranéenne.

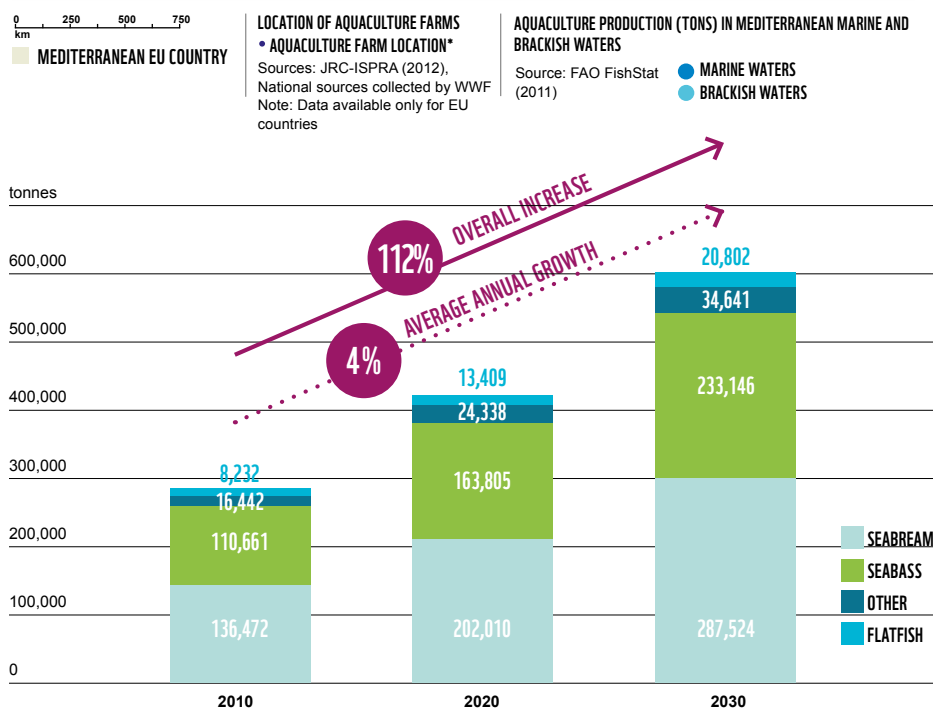


Figure 13. Prévisions de la production piscicole par espèce (tonnes) en Méditerranée jusqu'en 2030.

Contexte et situation actuelle

Dans la région méditerranéenne, l'aquaculture pratiquée en eaux marines et saumâtres n'a cessé de prendre de l'ampleur au cours des dernières décennies (Figure 12), au point de répondre substantiellement à la demande croissante de produits de la mer. À l'heure qu'il est, ce sont pas moins de 67 espèces différentes de poissons, mollusques et crustacés qui sont élevés en mer Méditerranée et en mer Noire.

L'aquaculture pèse dorénavant pour plus de 50 % de la production halieutique en région méditerranéenne. Sur le total, les deux tiers de la production aquacole proviennent de la pisciculture (dont l'élevage du thon rouge), tandis que la conchyliculture (élevage de mollusques) en représente un tiers. La production aquacole en eaux marines et saumâtres s'élève à 1,2 million de tonnes par an, soit 3 % de la production mondiale réalisée dans ces milieux, et près de 75 % de la production aquacole totale de la Méditerranée (qui inclut la production en eaux douces).

Si, traditionnellement, l'aquaculture méditerranéenne s'est spécialisée dans la conchyliculture, qui comptait pour 62 % de la production totale en 1992, la part de la pisciculture s'est nettement accrue depuis, passant de 37 % à cette date à 53 % en 2001.

La production aquacole de la région méditerranéenne est concentrée à 95 % dans six pays : Égypte, Grèce, Italie, Espagne, France et Turquie.

En plus d'employer directement plus de 120 000 personnes dans les pays de la Méditerranée, la filière assure de nombreux emplois indirects (p. ex., dans l'industrie de la transformation et le secteur des transports), estimés à plus de 750 000.

La valeur de la production aquacole méditerranéenne en eaux marines et saumâtres atteint en tout **2,5 milliards d'euros**, l'équivalent de 6 % du chiffre d'affaires mondial de l'aquaculture réalisée dans ces milieux, et représente plus de 70 % de la production aquacole totale des pays méditerranéens (qui comptabilise à la fois les espèces d'eau douce, saumâtre et marine et les exploitations des eaux intérieures).

Tendances futures

urant les 40 dernières années, le taux de croissance annuel du secteur aquacole a systématiquement dépassé 8 %, en faisant passer la production de 540 000 tonnes en 1990 à 1 400 000 tonnes à 2010.

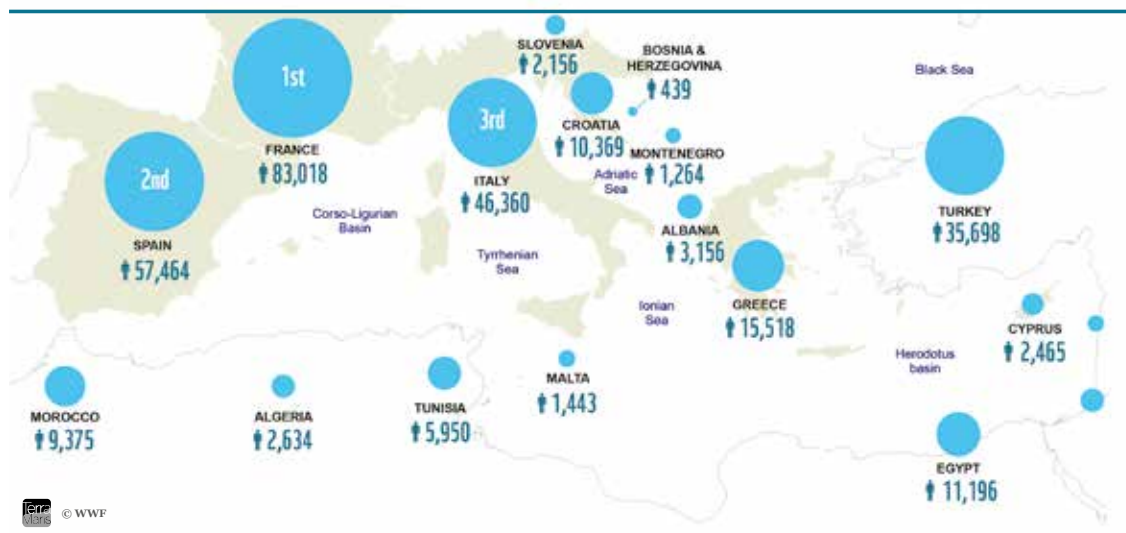
Stimulée à la fois par le déclin des stocks halieutiques sauvages et la hausse de la demande de produits de la mer, l'aquaculture en mer Méditerranée devrait continuer à gagner du terrain dans les années qui viennent. L'agenda fixé par l'UE pour la croissance économique et l'emploi l'a en effet inscrite parmi les cinq secteurs prioritaires capables de favoriser la croissance bleue, grâce en particulier à la réforme de la politique Commune de la Pêche et suite à la publication récente des lignes directrices stratégiques [5].

Les projections révèlent que **la pisciculture européenne en mer Méditerranée pourrait plus que doubler de taille d'ici 2030**, pour atteindre une production totale supérieure à 600 000 tonnes. Si cette hypothèse s'avérait exacte, la filière serait valorisée en tout (directement et indirectement) à quelque 5 milliards d'euros et gagnerait 10 000 nouveaux emplois dans les pays limitrophes de la Méditerranée.

TOURISME

La mer Méditerranée représente la première destination touristique du globe. Pour les pays limitrophes de cet espace, le tourisme, et en particulier le tourisme côtier, le tourisme de croisière et la navigation de plaisance, est une activité économique fondamentale. Massivement développé en France, en Italie et en Espagne, le secteur dispose d'une marge de croissance notable dans des pays comme la Croatie et la Grèce. Les impacts de la filière touristique sur l'environnement marin sont néanmoins aussi variés que significatifs.

En outre, l'industrie touristique de la Méditerranée se trouve confrontée à une concurrence internationale grandissante, notamment de la part des pays émergents ou en voie de développement, qui attirent de plus en plus de touristes. Inscrit au rang des cinq priorités de la stratégie Croissance bleue de l'UE, le tourisme côtier devrait poursuivre son développement à l'avenir, quoique à un rythme plus lent que celui connu ces dernières années, tandis que la croissance du tourisme de croisière et de la navigation de plaisance est appelée à rester vigoureuse à court terme.



INTERNATIONAL TOURIST ARRIVALS BY COUNTRY IN 2012 ↑ X 1,000

Source: UNWTO Tourism highlights 2014

Figure 14. Arrivées de touristes internationaux dans les pays méditerranéens en 2012.

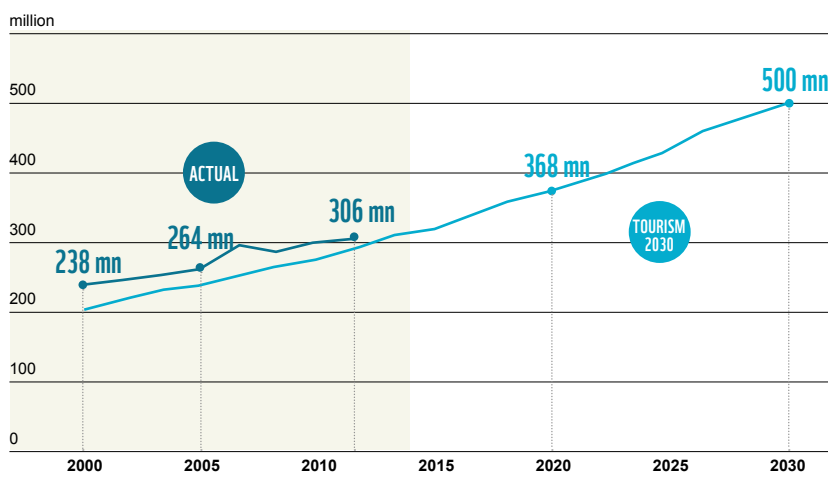


Figure 15. Arrivées de touristes internationaux prévues dans la région méditerranéenne (en millions).

Contexte et situation actuelle

Le tourisme est une activité économique essentielle dans l'espace méditerranéen : preuve en est, **les arrivées internationales dans la région comptent pour un tiers du tourisme international au niveau mondial**. En dehors d'être très concentrée spatialement, elle l'est aussi saisonnièrement, puisque la plupart des visites interviennent pendant les mois estivaux. Près de 300 millions de touristes internationaux se sont rendus dans la région en 2012, soit pas moins de 30 % des touristes mondiaux comptabilisés cette année-là (Figure 14). Sur ce total, la moitié des arrivées ont été enregistrées dans les zones littorales.

En 2012, la valeur ajoutée brute (VAB) directe du tourisme côtier en mer Méditerranée était estimée à 135 milliards d'euros, l'équivalent de 7 % de la contribution directe au secteur touristique sur la planète. Le total des recettes tirées du tourisme et des activités apparentées dans les pays méditerranéens se chiffrait pour sa part à 774,5 milliards d'euros, soit 11,1 % du Produit intérieur brut (PIB), en 2011.

À l'échelon régional, le tourisme emploie 18,5 millions d'individus, ce qui équivaut en moyenne à 15,2 % de l'emploi total (2011), pourcentage grim pant toutefois à 25 % au Liban, en Croatie et à Malte.

Avec quelque 27 millions de passagers en 2013, la mer Méditerranée compte aussi parmi les zones de croisière les plus importantes au monde. Les cinq ports enregistrant le plus grand nombre de passagers de croisière en 2009 en Méditerranée se trouvaient en Espagne (Barcelone), en Italie (Civitavecchia) et en Grèce.

Le tourisme de croisière nourrit l'économie au travers de dépenses variées (croisiéristes, achats des passagers et de l'équipage) et de la construction navale. À elles quatre, l'Italie, l'Espagne, la France et la Grèce ont tiré près de 48 % des dépenses de croisière effectuées en Europe en 2012.

Tendances futures

Bien que touché par la dernière crise économique, le tourisme côtier a pris un nouveau souffle dans les années qui ont suivi : entre 1995 et 2010, le tourisme international en mer Méditerranée a ainsi progressé en moyenne de 3,7 % par an.

L'avenir du secteur va être influencé par une multitude de facteurs, à commencer par le déclin de la compétitivité de certaines destinations méditerranéennes, l'évolution des attentes et des besoins des touristes, le degré de conservation et de protection du patrimoine culturel et environnemental, et les impacts grandissants des changements climatiques.

Malgré ces incertitudes, les prévisions réalisées par le Plan Bleu font état d'un maintien de l'élan du tourisme côtier au cours des 15 prochaines années : les arrivées de touristes internationaux en Méditerranée devraient ainsi augmenter de 60 % entre 2015 et 2030, pour atteindre la barre des 500 millions en 2030 dans la région (Figure 15). La France, l'Italie et l'Espagne demeureront les trois premières destinations.

Contrairement au tourisme littoral, le tourisme de croisière en mer Méditerranée a poursuivi son expansion pendant la période 2008-2010. . Résultat, la part occupée par la Méditerranée dans les destinations du tourisme de croisière dans le monde est passée de 17,6 % en 2008 à 21,7 % en 2011. Si l'abondante couverture médiatique du naufrage du Costa Concordia a eu un impact négatif en 2012, le secteur s'en est néanmoins

rapidement relevé. Géographiquement, la croissance s'avère relativement concentrée, puisqu'à titre d'exemple, les grands ports de croisière de la Méditerranée ont connu une progression de leur trafic total de 10 % en 2013, là où celle des ports de la région s'est élevée à 4 % en moyenne. L'expansion du tourisme de croisière devrait se prolonger au cours des années qui viennent.

ÉNERGIES RENOUVELABLES MARINES

L'énergie bleue, qu'elle soit issue du vent, des vagues, des marées ou des gradients thermiques, n'en est qu'à ses balbutiements en Méditerranée. Le développement de l'éolien en mer est toutefois plus avancé que celui des énergies houlomotrice et marémotrice. Par rapport à la mer du Nord et à l'océan Atlantique, la Méditerranée abrite des ressources en énergie bleue limitées, dont la mise en exploitation s'effectue très progressivement.

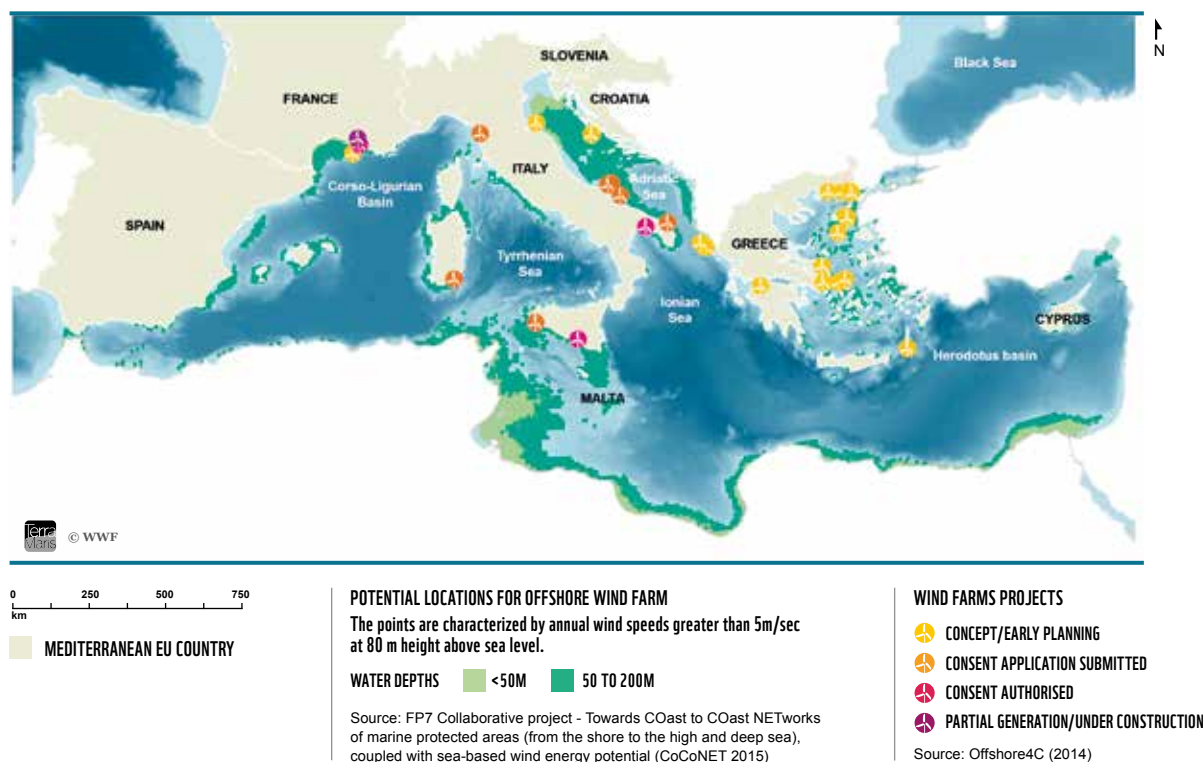


Figure 17. Zones propices au développement éolien offshore.

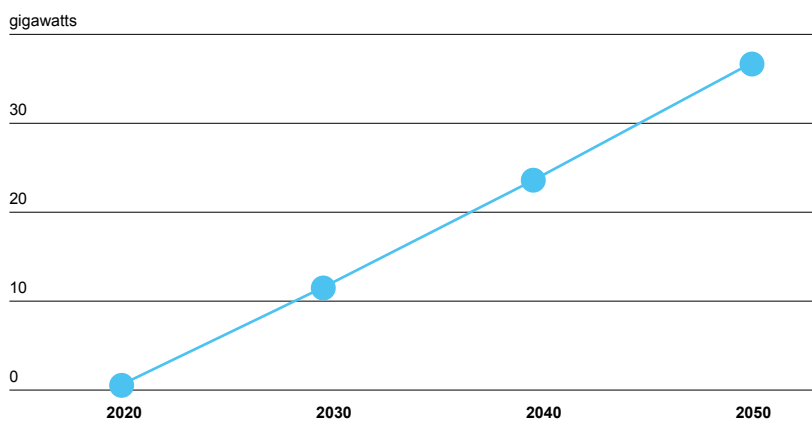


Figure 16. Prévisions de la production d'électricité en gigawatts (GW) par les fermes éoliennes en mer Méditerranée en 2020, 2030 et 2050. Estimations basées sur les projections de l'EWEA.

Contexte et situation actuelle

La région de la mer Méditerranée enregistre pour l'instant une expansion limitée des différentes filières de l'énergie bleue. Si plusieurs projets sont actuellement en cours d'élaboration, aucune ferme éolienne n'est encore opérationnelle en mer Méditerranée. Quant aux autres formes d'énergie bleue, elles en sont encore à leurs tout débuts.



© NENUPHAR

Représentation d'une ferme éolienne flottante

Tendances futures

Conformément au cadre d'action adopté par l'UE en matière de climat et d'énergie, les États membres de la zone se sont engagés à produire 27 % de leur demande totale d'électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2030. Les ressources éoliennes de la mer Méditerranée sont moins abondantes que celles offertes par les conditions régnant en Europe du Nord. Le développement de la filière en Méditerranée est donc moins prioritaire à court, voire à moyen terme. Parmi les contraintes techniques freinant le développement de l'éolien en mer, on peut citer la faiblesse moyenne des vents et les grandes profondeurs.

Cependant l'éolien offshore va être appelé à se développer dans les décennies qui viennent, grâce aux perfectionnements apportés à la construction de fermes flottantes adaptées aux eaux profondes de la mer Méditerranée.

Bien qu'aucune énergie renouvelable marine n'ait été produite en 2014, la génération d'électricité par les fermes éoliennes en mer pourrait s'élever à 12 gigawatts (GW) en 2030 dans les pays méditerranéens membres de l'UE.

EXPLOITATION MINIÈRE SOUS-MARINE

Ces dernières années, les compagnies minières ont commencé à explorer les abondants gisements miniers du fond des mers. Au plan mondial, 10 % des minéraux pourraient provenir des fonds océaniques à l'horizon 2030.

Si en mer Méditerranée, l'exploitation minière sous-marine en est encore au stade de l'exploration, la stratégie européenne de Croissance bleue a fait du secteur l'un des cinq champs d'actions prioritaires pour l'essor de l'économie bleue. Ce développement potentiel suscite des préoccupations environnementales considérables, car il risque d'induire des perturbations majeures pour les écosystèmes profonds.

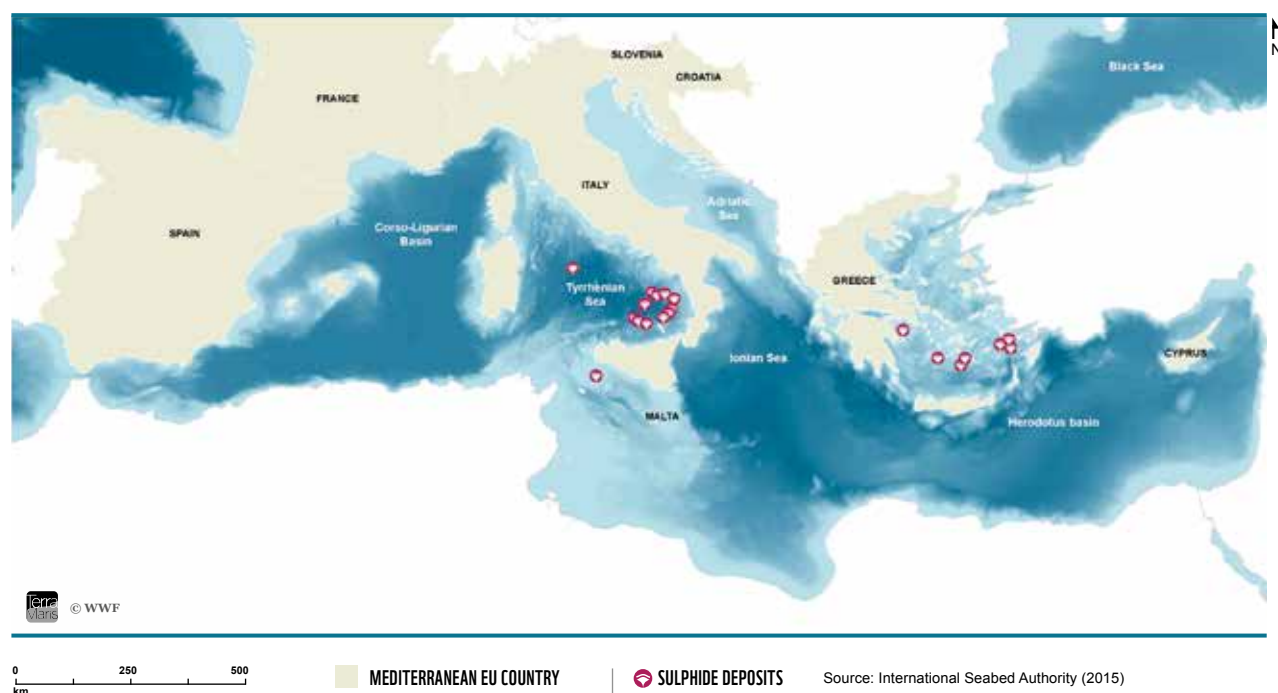
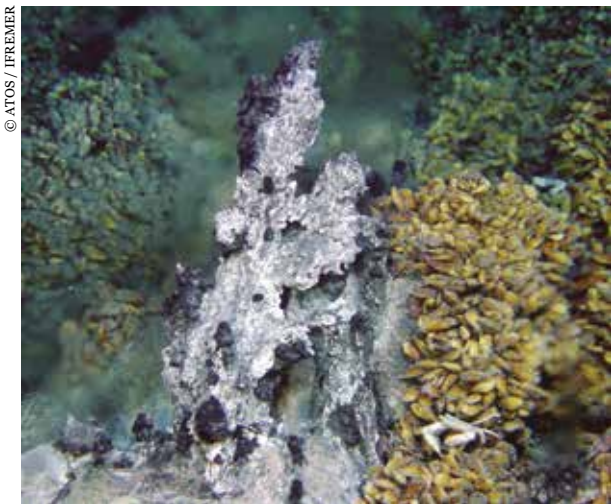


Figure 18. Ressources minières des eaux profondes de la Méditerranée.

Contexte et situation actuelle

L'exploitation minière en eaux profondes consiste à extraire les minerais des gisements profonds (à plus d'un kilomètre sous le niveau de la mer) et suppose l'installation de systèmes composés de conduites d'aspiration à haute pression et d'une plateforme installée en surface, elle-même reliée à des navires de transport.

Parmi les produits les plus souvent recherchés, on peut citer les sulfures massifs polymétalliques, les nodules polymétalliques et les croûtes de ferromanganèse riches en cobalt, qui fournissent non seulement cuivre, nickel, plomb, zinc et cobalt, mais également divers métaux précieux et éléments-traces métalliques rares de valeur commerciale. À plus longue échéance, les terres rares présentes dans les substrats meubles des grands fonds risquent de devenir stratégiques au fur et à mesure que les réserves terrestres perdront en accessibilité. Certains pays nourrissent par ailleurs un très vif intérêt pour l'extraction de la source d'hydrocarbures que constituent les hydrates de gaz.



Cheminée hydrothermale du champ de Menez Gwen, Açores (Portugal).

Tendances futures

L'intérêt porté à l'exploitation minière sous-marine est soutenu par l'augmentation de la demande mondiale en métaux et de minéraux employés dans les appareils électroniques, notamment les téléphones mobiles. Or la perspective d'une ruée vers les fonds océaniques alarme la communauté scientifique : d'ici 2020, 5 % des minéraux du globe, dont le cobalt, le cuivre et le zinc, pourraient être issus des fonds marins, et cette proportion pourrait passer à 10 % en 2030.

Pour l'UE, la sécurité des approvisionnements en métaux revêt une importance cruciale. Dans sa stratégie dite Croissance bleue, publiée en 2012, la Commission européenne a fait apparaître l'exploitation minière sous-marine comme l'un des cinq « domaines prioritaires » capables de créer une croissance et des emplois durables dans l'économie bleue. Les zones susceptibles d'accueillir de telles activités ont été identifiées dans les eaux européennes : en mer Méditerranée, la présence de gisements de sulfures a ainsi été identifiée à proximité des littoraux italien et grec (Figure 18).

Si le marché des ressources minières en mer est encore embryonnaire, son potentiel économique est considéré comme important. Néanmoins les technologies assurant la rentabilité de l'extraction et de l'acheminement des matériaux prélevés ne sont pas encore matures.

DÉVELOPPEMENT CÔTIER

La plupart des pays méditerranéens partagent le même défi d'un développement côtier rapide, attribuable à la fois à la croissance démographique littorale et à l'afflux saisonnier massif de touristes. Sachant que les populations côtières vont continuer à croître, en particulier dans les pays du Sud et de l'Est de la région, et que 500 millions de touristes internationaux sont attendus chaque année sur les rivages de la Méditerranée à l'horizon 2030, l'artificialisation accélérée du littoral et la dégradation de la qualité d'ensemble de l'environnement côtier sont attendus.

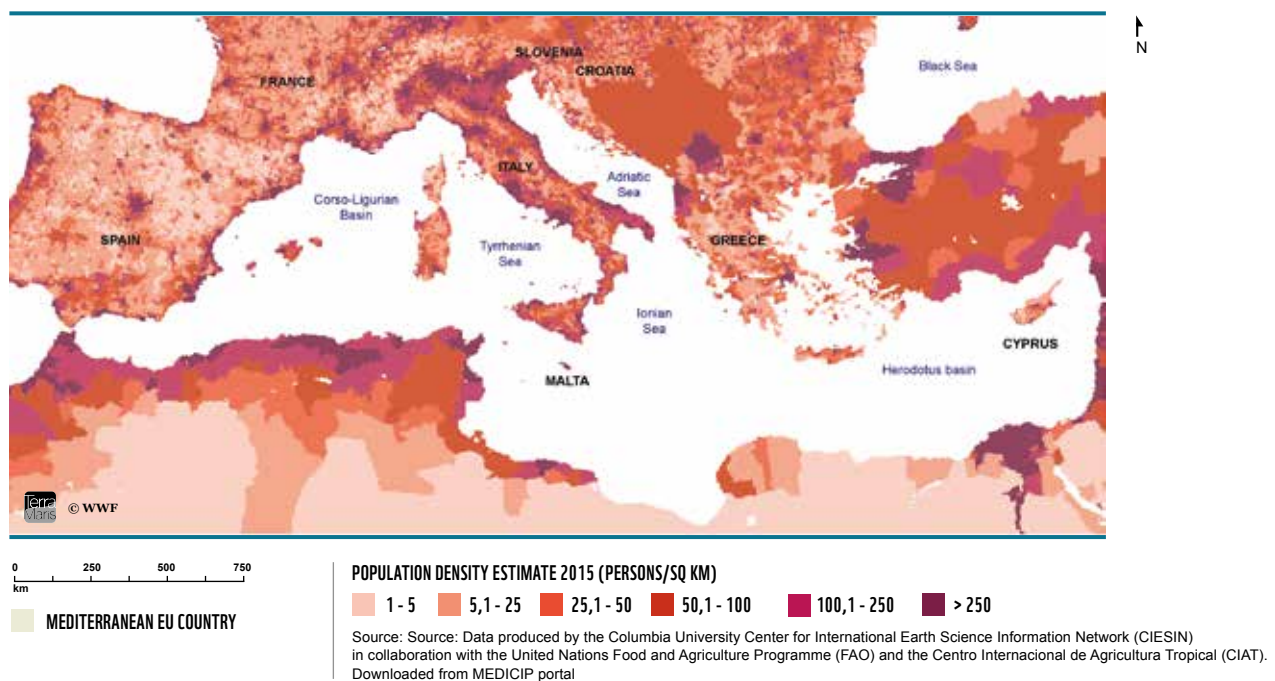


Figure 19. Densité démographique estimée dans les pays méditerranéens en 2015.

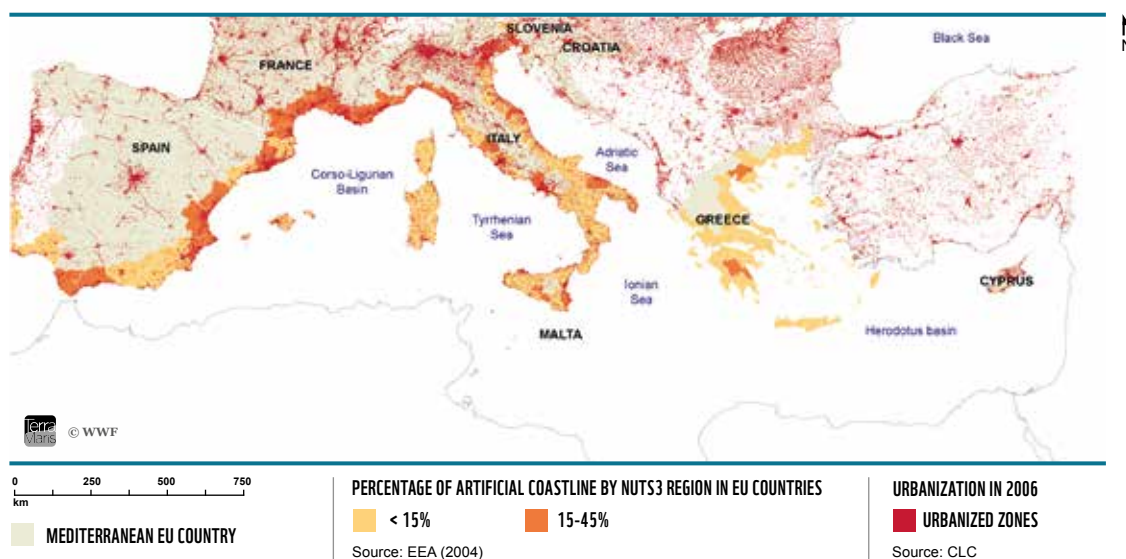


Figure 20. Pourcentage des côtes artificialisées dans les pays de l'UE.

Contexte et situation actuelle

En 2013, 487 millions de personnes vivaient dans les pays méditerranéens, soit 17 % de plus qu'en l'an 2000. La population est davantage concentrée dans les pays du nord et de l'est (Égypte, Turquie, France, Italie et Espagne), qui enregistrent une densité démographique élevée. Comme l'indique la Figure 19, la densité est supérieure dans les zones côtières, puisque environ un tiers de la population des pays méditerranéens est établie sur la côte.

À l'instar des tendances mondiales, le développement urbain s'est accentué à un rythme soutenu dans la région méditerranéenne (Figure 20) : le nombre de villes côtières comptant plus de 10 000 habitants a ainsi pratiquement doublé dans le bassin méditerranéen entre 1950 et 1995.

Table 4 . Part de la population (en % de la population nationale totale) vivant sur le littoral.

Pays	À moins de 5 km de la	À moins de 10 km de la	À moins de 50 km de la
Malte	98	100	100
Espagne	46	69	94
Italie	34	55	94
France	25	40	67
Slovenie	22	34	93
Chypre	n.a	n.a	100
Croatie	n.a	n.a	n.a
Grèce	n.a	n.a	98

(Chiffres basés sur la NUTS 2010 et une grille démographique de 2006. N.d. = pas de données disponibles. Les chiffres des côtes non-méditerranéennes sont également pris en compte)

Adopté en janvier 2008, puis ratifié en 2010 par les parties contractantes à la Convention de Barcelone, le protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est le premier instrument juridique supranational dédié à la gestion des zones littorales et se donne pour objet de répondre aux défis et aux impacts du développement côtier. Il a été ratifié par 9 pays (Slovenie, France, Albanie, Espagne, Syrie, Monténégro, Maroc, Croatie, Israël) et par l'UE. Un Plan d'action a été défini pour soutenir sa mise en œuvre au moyen d'une planification nationale et d'une coopération régionale.

Tendances futures

La plupart des pays méditerranéens devraient voir leur population augmenter dans les prochaines années, surtout dans la partie orientale de la région, où l'accroissement démographique sera le plus élevé (p. ex., 59 % en Palestine et 44 % en Jordanie entre 2010 et 2030). La population totale des pays méditerranéens membres de l'UE est pour sa part appelée à progresser de 5 % durant la même période, ce qui représente un pourcentage non négligeable dans des zones déjà fortement peuplées. La densité littorale est également attendue en hausse.

Au niveau du bassin méditerranéen, le Plan Bleu estime que 5 000 km supplémentaires de littoral vont être artificialisés d'ici 2025 par rapport à 2005.

SOURCES TERRESTRES DE POLLUTION

Les activités humaines terrestres sont responsables de quatre cinquièmes de la pollution marine. Les différents types de polluants en jeu (nutriments, métaux lourds, polluants organiques persistants, déchets marins, entre autres) impactent les écosystèmes marins et côtiers et les activités économiques associées, comme la pêche et le tourisme.

Les projections font néanmoins état de trajectoires d'évolution assez diversifiées dans le temps : ainsi, si les progrès continus du traitement des effluents devraient se traduire par la poursuite du recul de la pollution par les eaux usées au cours des 15 prochaines années, il est en revanche probable que la pollution par les métaux lourds s'accroisse en mer Méditerranée pour ce qui est du mercure et du plomb. De même, alors que la pollution par les polluants organiques persistants (POP) est censée régresser lentement, les rejets de nutriments, eux, devraient légèrement s'accroître durant les 15 années à venir.

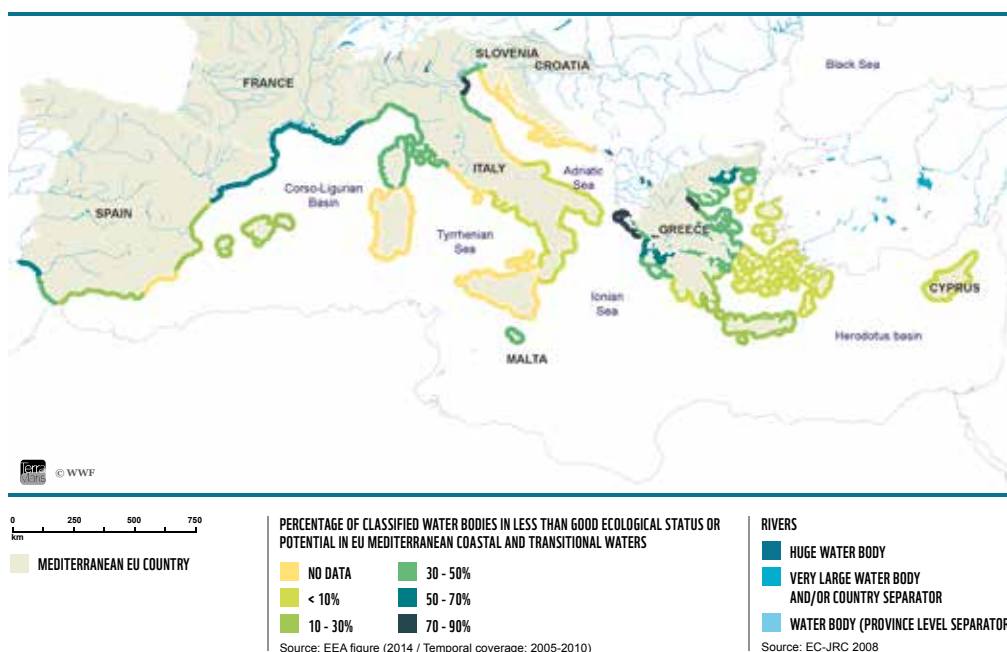


Figure 22. Pourcentage des masses d'eau côtières et de transition « ne présentant pas un bon état ou potentiel écologique » dans les pays méditerranéens de l'UE (période 2005-2010).

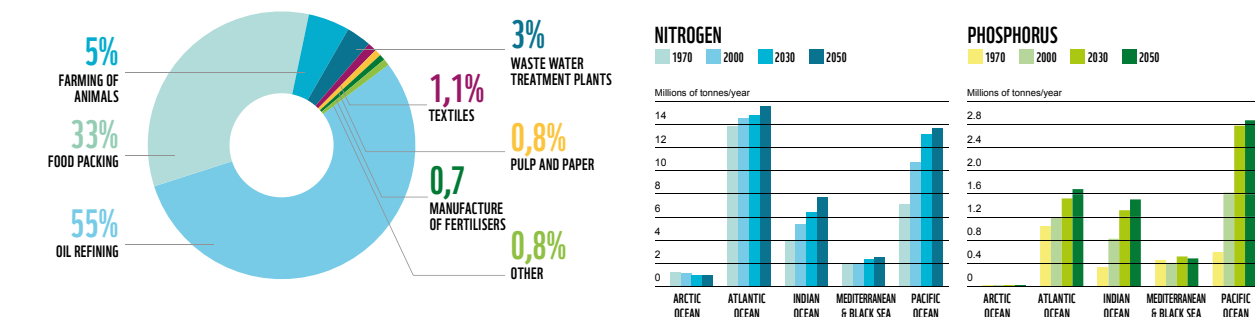


Figure 21. Sources majeures de polluants organiques dans les eaux méditerranéennes.

Figure 23. Apports fluviaux d'azote et de phosphore dans la mer (1970-2050).

Contexte et situation actuelle

L'entrée des polluants en mer Méditerranée s'effectue de plusieurs manières : via les fleuves et les rivières, qui les rejettent au niveau du littoral, par dépôt atmosphérique, ou à travers les activités marines. Dans tous les cas, c'est l'homme qui est à l'origine de la présence de catégories de substances très variées : composés organiques (p. ex., phénols, pesticides, hydrocarbures chlorés), métaux lourds (p. ex., cadmium, zinc, nickel, mercure), polluants organiques persistants (POP), mais aussi nutriments (azote, phosphore) et déchets marins (Figures 22 et 23). Au total, 80 % de la pollution marine dérive des activités humaines terrestres, en premier lieu des rives septentrionales de la Méditerranée. À titre d'exemple, les rejets continentaux les plus massifs sont ceux du Rhône et du Pô, qui représentent à eux seuls 25 % du total.

Les métaux lourds présents dans les eaux marines et côtières proviennent pour l'essentiel de la production d'engrais, de la métallurgie, du raffinage du pétrole et de l'épuration des eaux usées, et dans une moindre mesure, de la génération d'énergie et de l'industrie chimique. Leur danger réside dans le fait qu'ils peuvent non seulement s'accumuler dans les zones côtières, mais également se déplacer par advection en direction des profondeurs de la marge continentale et du bassin.

S'agissant des POP, si la concentration mesurée dans l'environnement marin est historiquement très élevée, notamment chez les grands prédateurs et les cétacés, la côte Nord de la Méditerranée, et plus particulièrement ses espaces côtiers fermés (ports et lagunes), est la zone où le risque de pollution des sédiments par ces composés suscite les plus vives inquiétudes.

À cela, il faut ajouter les menaces pesant sur une grande partie des milieux côtiers à cause de l'enrichissement excessif en nutriments, imputable aux activités menées sur le littoral et plus généralement dans les bassins versants, même si l'eutrophisation reste un phénomène localisé en Méditerranée. Ces nutriments viennent majoritairement des eaux usées, des déchets animaux, des engrais et des rejets industriels.

Les déchets anthropiques, enfin, sont présents dans tous les habitats marins, des plages aux lieux les plus reculés des océans, et s'accumulent parfois à des densités élevées sur les fonds marins.

Tendances futures

Les données disponibles sur la concentration des métaux lourds dans les eaux marines de Croatie, de France et d'Italie indiquent que la concentration de lindane dans les moules a régressé au cours du temps, tandis que celle de mercure et de plomb a augmenté.

Les grandes tendances montrent par ailleurs que la concentration de POP diminue lentement chez les mammifères marins à l'échelle de la planète. Toutefois, nous ne savons pas si cette évolution découle du recul de l'usage des POP sur la planète ou bien de la modification du régime alimentaire des mammifères sous l'effet du changement climatique.

Pour ce qui est des nutriments, si leur concentration s'accroît depuis 20 ans, cette évolution concerne avant tout certaines zones, à savoir le Nord de la mer Adriatique, le golfe du Lion et le delta du Nil. Il est prévu que les rejets de nutriments dans la Méditerranée continuent à progresser légèrement durant les 15 années à venir. Parmi les menaces pesant sur la santé des océans du globe, le rejet et l'accumulation de déchets dans l'environnement marin font partie de celles connaissant la plus forte progression. Cette tendance est bien entendu corrélée à la croissance démographique et économique.

Voir le Rapport complet pour accéder à la liste des recommandations aux différents secteurs d'activité.

CHAPITRE 4:

ANALYSES TRANSVERSALES





RENFORCEMENT DES INTERACTIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS SECTEURS

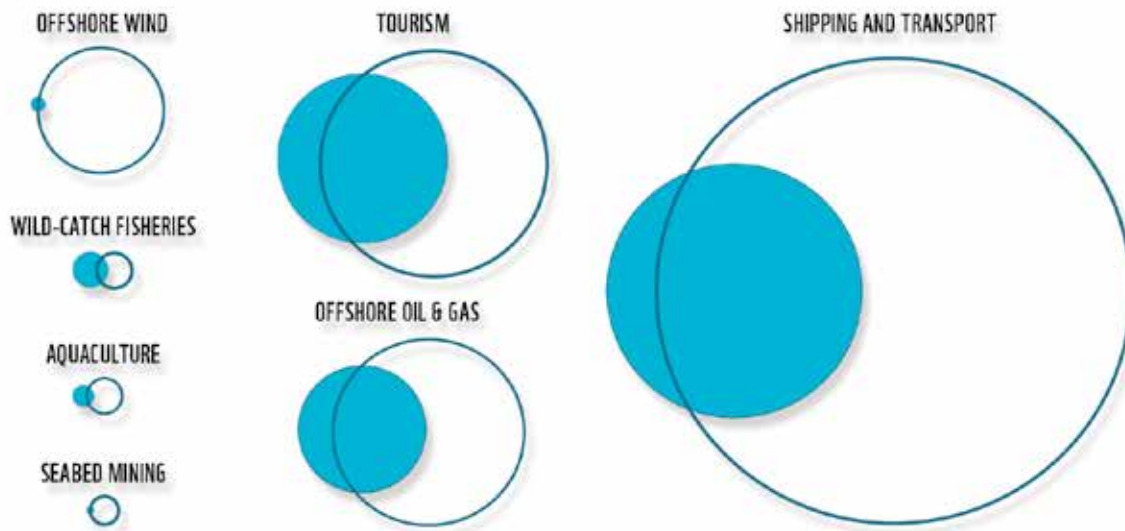
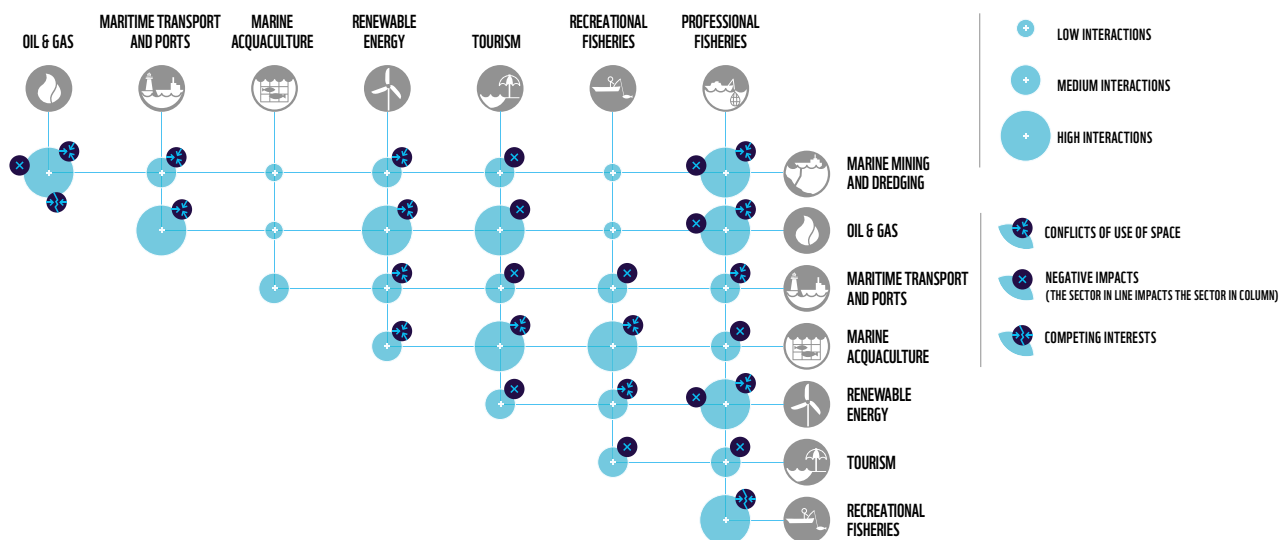


Figure 24. Estimation approximative de l'importance relative des secteurs maritimes dans le monde, basée sur le Produit intérieur brut (PIB) de 2005 et sa croissance anticipée jusqu'en 2030 (projections du WWF).

Table 5. Compatibilité entre les différents secteurs et risque antagonismes entre eux.



Dans la plupart des régions du globe, l'économie bleue prend son essor sur fond de croissance économique soutenue des secteurs marins (Figure 24). En dépit des incertitudes entourant leur évolution, tous les secteurs maritimes sont appelés à se développer sensiblement dans les quinze prochaines années, sauf la pêche (dont la place va continuer à diminuer à cause des fortes pressions subies par les stocks halieutiques), tandis que les déversements de substances polluantes issues de sources terrestres devraient décroître dans le même temps. Parallèlement à l'affirmation de nouvelles filières maritimes, comme les énergies renouvelables en mer et l'exploitation minière des fonds marins, il est prévu que les trois secteurs que sont le transport maritime, le tourisme ou encore l'industrie pétrolière et gazière en mer se renforcent à courte échéance. Si des efforts sont certes consentis à différents niveaux pour atténuer les pressions induites par ces activités, le risque est que leur développement simultané ne s'accompagne d'une détérioration des écosystèmes de la mer Méditerranée.

Les interactions entre les différents secteurs sont de nature très variée. Dans certaines situations, elles peuvent s'avérer positives : ainsi l'implantation de fermes éoliennes en mer ouvre-t-elle la possibilité de créer de nouveaux sites de production aquacole. Dans d'autres, en revanche, le développement croissant des secteurs maritimes risque de déboucher sur des conflits potentiels sous trois formes distinctes (Tableau 5) :

- conflits portant sur l'utilisation de l'espace, lorsqu'un secteur en exclut d'autres, voire tous les autres d'une région donnée. Tel est le risque que comporte l'essor des activités côtières dans les zones déjà surpeuplées, ou encore le développement parallèle du trafic maritime et de l'exploitation pétrolière et gazière en pleine mer ;
- effets négatifs que certaines activités peuvent avoir sur d'autres, fortement dépendantes de la santé des services écosystémiques (p. ex., pêche et tourisme) ;
- Intérêts concurrents du fait de l'exploitation des mêmes ressources marines. C'est le cas de la pêche professionnelle, qui entre en concurrence avec la pêche de loisir, en pleine croissance.



© JORGE SIERRA, WWF-SPAIN

Cala Agulla, Majorque (Espagne).

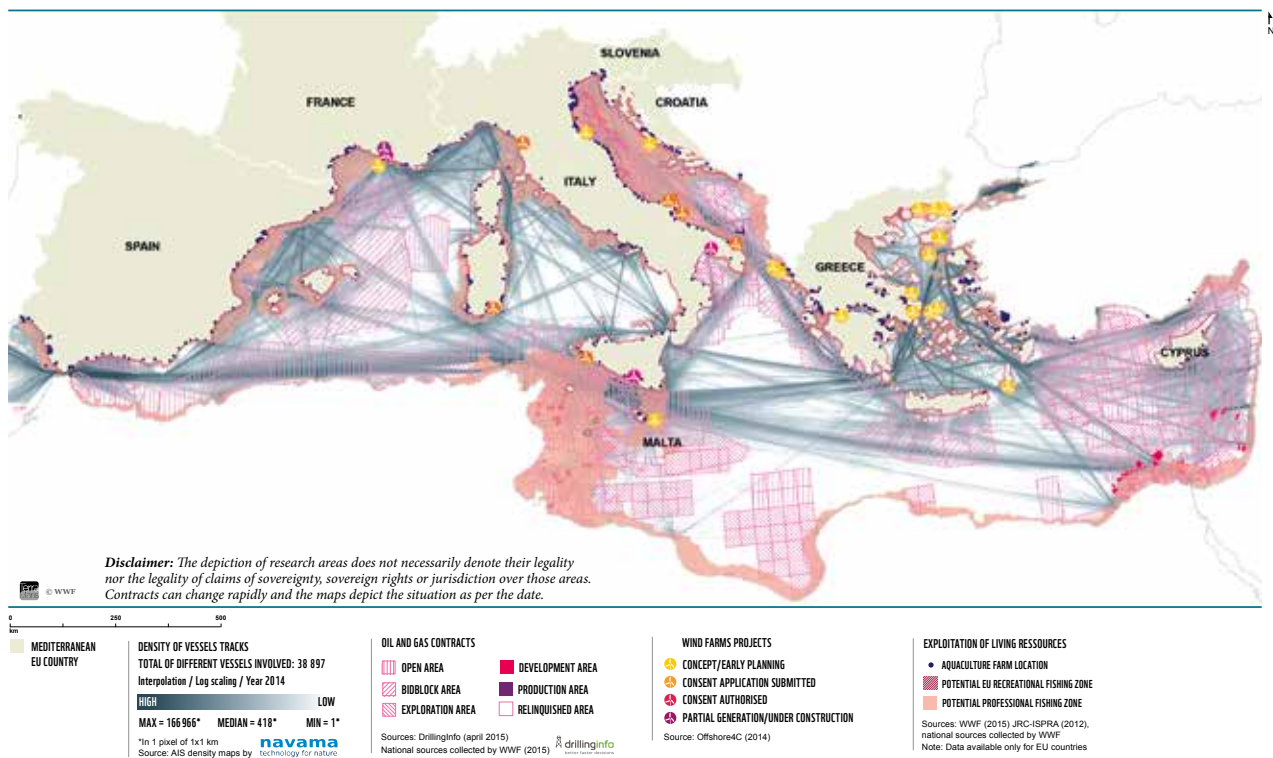


Figure 25. Interactions spatiales potentielles entre les différents secteurs.

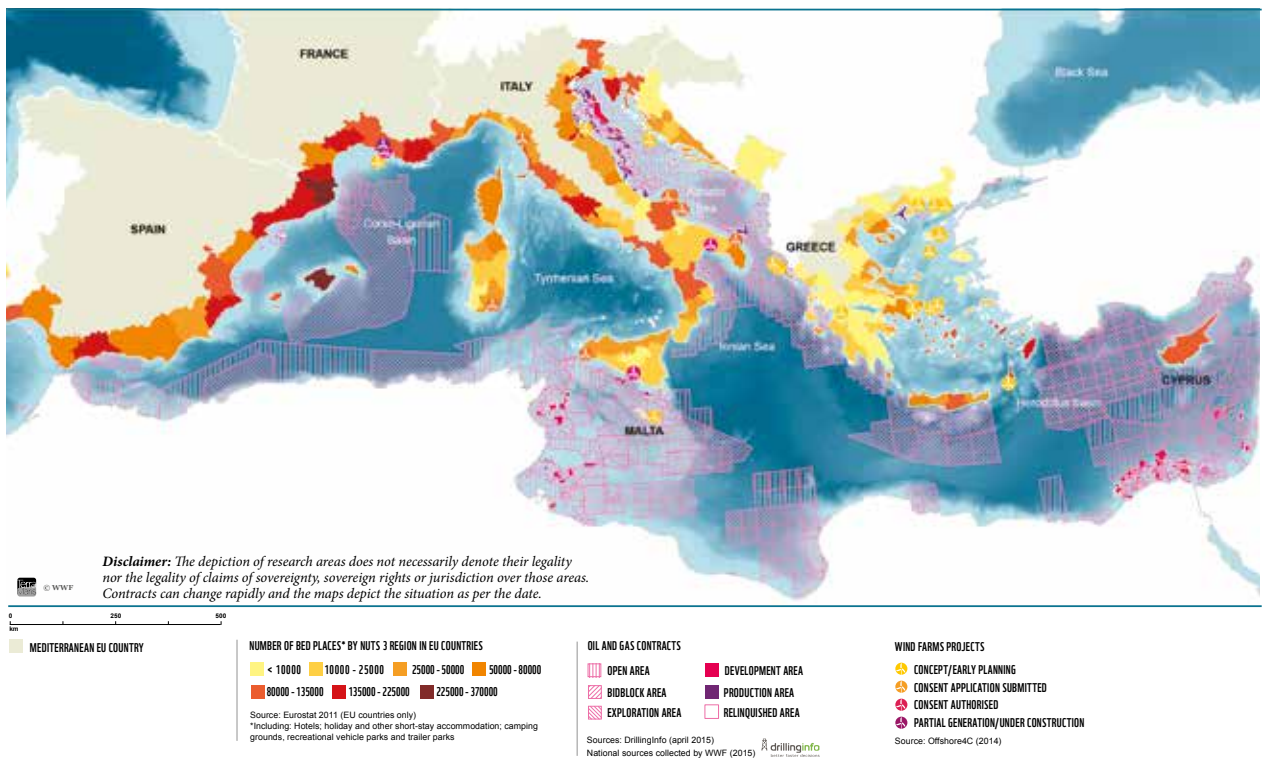


Figure 26. Le développement de l'exploitation pétrolière et gazière, nouvelle menace émergente pour le secteur touristique.

Le croisement des données spatiales portant sur les secteurs maritimes (Figure 25) permet de tirer deux constats :

- **les conflits pour l'utilisation de l'espace vont s'aggraver dans les zones côtières** sous l'effet du développement de l'aquaculture marine, du tourisme marin, des énergies renouvelables marines et de la pêche de loisir ;
- **l'industrie pétrolière et gazière se tourne désormais clairement vers les ressources offshore**, ce qui laisse présager une multiplication des interactions avec le secteur du transport maritime. À long terme, l'exploitation minière constitue un autre secteur susceptible de connaître un développement de ses activités dans la Méditerranée.

La pêche professionnelle est le secteur le plus touché par le développement croissant de l'économie maritime :

- les zones de pêche vont se réduire, en particulier le long des littoraux, où les activités côtières connaissent une expansion grandissante ;
- les pressions exercées par les autres secteurs sur les écosystèmes marins (p. ex., hausse des captures de poissons du fait de la pêche de loisir, formes diverses de pollution d'origine terrestre, bruit sous-marin émis par les navires et les activités pétrolières et gazières) vont croissant et sont susceptibles d'avoir des répercussions directes ou indirectes sur les stocks halieutiques.

D'autres conflits pourraient naître entre les secteurs, notamment entre l'industrie pétrolière et gazière et le tourisme côtier, tous deux en plein essor, étant donné le risque croissant de déversement accidentel d'hydrocarbures et de dégradation du paysage naturel (Figure 26).

© RENCO KOSINOŽIĆ



© FSGRAPHER SHUTTERSTOCK.COM

LE RISQUE D'INTENSIFICATION DE CERTAINES PRESSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT MARIN

Table 6 . Les pressions marines et leur évolution future

Pressions	Principaux facteurs de pression	Évolutions futures prévues
Pertes physiques	Exploration et extraction pétrolière et gazière, développement côtier, tourisme	La dégradation et la perte d'espèces et d'habitats marins vont se poursuivre sous l'effet du développement des activités marines et des pressions qu'elles exercent, notamment dans les milieux côtiers (ancrage, dragage, chalutage de fond).
Altérations physiques	Pêche professionnelle, pêche de loisir, développement côtier, tourisme	
Autres perturbations physiques (bruit sous-marin, déchets marins)	Pêche professionnelle, pêche de loisir, énergies renouvelables marines, activités pétrolières et gazières, transport maritime, tourisme	L'intensification du trafic maritime, les opérations de forage, les travaux de construction côtière vont s'accompagner d'une augmentation du bruit sous-marin et de ses impacts sur la faune marine. Les sonars sismiques employés dans l'industrie pétrolière et gazière constituent quant à eux la deuxième source d'impacts sonores néfaste pour les mammifères marins méditerranéens, derrière le trafic maritime. Enfin, parmi les menaces pesant sur la santé des océans du globe, les déchets marins sont l'une de celles connaissant la plus forte progression.
Interférences avec des processus hydrologiques (modifications significatives des régimes thermique et de salinité)	Tous les secteurs	Il est prévu que l'acidification et la salinité océanique s'accroissent au cours des 15 prochaines années. Le premier de ces phénomènes, en particulier, va suivre l'évolution du réchauffement climatique.
Rejet de substances polluantes et dangereuses	Exploration et extraction pétrolière et gazière, transport maritime, sources terrestres de pollution, transport maritime, exploitation minière sous Marine	Une aggravation de la pollution par les substances toxiques est prévue, par suite de l'intensification de l'extraction pétrolière et gazière et de l'essor attendu de l'exploitation minière en mer. La pollution par les POP devrait de son côté lentement décliner.
Enrichissement en nutriments et en matières organiques	Aquaculture marine, sources terrestres de pollution, développement côtier, tourisme	La production de matières organiques à partir des déchets devrait poursuivre son recul au cours des 15 prochaines années. Selon les projections, les rejets de nutriments dans la Méditerranée vont pour leur part continuer à progresser légèrement durant les 15 années à venir. L'eutrophisation et l'hypoxie resteront des phénomènes localisés.
Perturbations biologiques (introduction d'espèces non-indigènes, transferts, extraction sélective d'espèces)	Pêche professionnelle, pêche de loisir, aquaculture marine, transport maritime	L'élargissement du canal de Suez et l'accélération du rythme de croissance du transport maritime vont favoriser l'introduction d'espèces invasives et leur transfert. La majeure partie des stocks halieutiques mesurés vont sans aucun doute demeurer surexploités dans les 15 années qui viennent.

Pour l'essentiel, les pressions exercées par les différents secteurs trouvent une réponse directe de l'UE au travers de son vaste arsenal de politiques et de législations. L'éventail des outils politiques dédiés à l'environnement marin dans l'UE comprend la Politique commune de la pêche (PCP), la Politique maritime intégrée (PMI), qui englobe la planification spatiale maritime (PSM) et la stratégie Croissance bleue de l'UE, la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) et son approche écosystémique, la Stratégie de la biodiversité de l'UE, la Stratégie d'adaptation au changement climatique de l'UE (d'une importance primordiale pour les zones côtières), et la Directive-cadre sur l'eau. À cette liste, il convient d'ajouter les protocoles de la Convention de Barcelone, dont les approches, applicables à l'échelle des bassins tout entiers, visent à l'atteinte d'un Bon état écologique dans l'ensemble de la mer Méditerranée. La mise en place de synergies entre ces différentes politiques, et plus encore, l'intégration de ces dernières en vue d'en améliorer l'efficacité, reste encore à mettre en oeuvre.

Il est probable que certaines pressions, et qui plus est, les impacts cumulés que fait subir aux écosystèmes marins l'exploitation croissante de la mer, s'aggravent plus rapidement que le rythme de mise en œuvre des solutions imaginées pour les atténuer.

Le Tableau 6 présente l'évolution probable des pressions subies par la mer Méditerranée, déduite des tendances futures anticipées dans les secteurs maritimes.

FORTES CHANCES DE NE PAS ATTEINDRE LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE EN 2020

Financé par l'UE, le projet ODEMM (Options pour la gestion écosystémique des océans) a mesuré le risque de ne pas atteindre le BEE (Bon état écologique) défini par la DCSMM pour chaque Région marine européenne (Tableau 7). L'évaluation inclut également les espèces et les habitats entrant dans le champ d'application de la Directive Habitats (92/43/CEE).

En conséquence, le risque est grand de ne pas parvenir au Bon état écologique en mer Méditerranée d'ici 2020 pour 7 des 11 descripteurs de la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM).

Table 7. Tableau 7. Risques susceptibles de compromettre l'atteinte du Bon état écologique d'ici 2020 en Méditerranée. (Source : ODEMM, adapté par le WWF)

Descripteur / problème		Risque pour le BEE	Descripteur / problème	Risque pour le BEE
D1 - Biodiversité	1a. Plancton	Moderé	D7 - Conditions hydrographiques	Pas d'évaluation
	1b. Poisson	Moderé	D8 - Contaminants dans le milieu	Moderé
	1c. Mammifères et reptiles	Élevé	D9 - Contaminants dans les produits de la mer	Faible
	1d. Oiseaux marins	Moderé	D10 - Déchets marins	Élevé
	1e. Habitats prédominants	Moderé	D11 - Énergie (bruit sous-marin)	Élevé
D2 - Espèces non-indigènes	Élevé	Habitats (définis dans la Directive Habitats)	Élevé	
D3 - Espèces exploitées	Élevé	Espèces (définies dans la Directive Habitats)	Élevé	
D4 - Réseaux trophiques	Élevé	Paysage marin et côtier	Élevé	
D5 - Eutrophisation	Moderé			
D6 - Intégrité des fonds	Élevé			

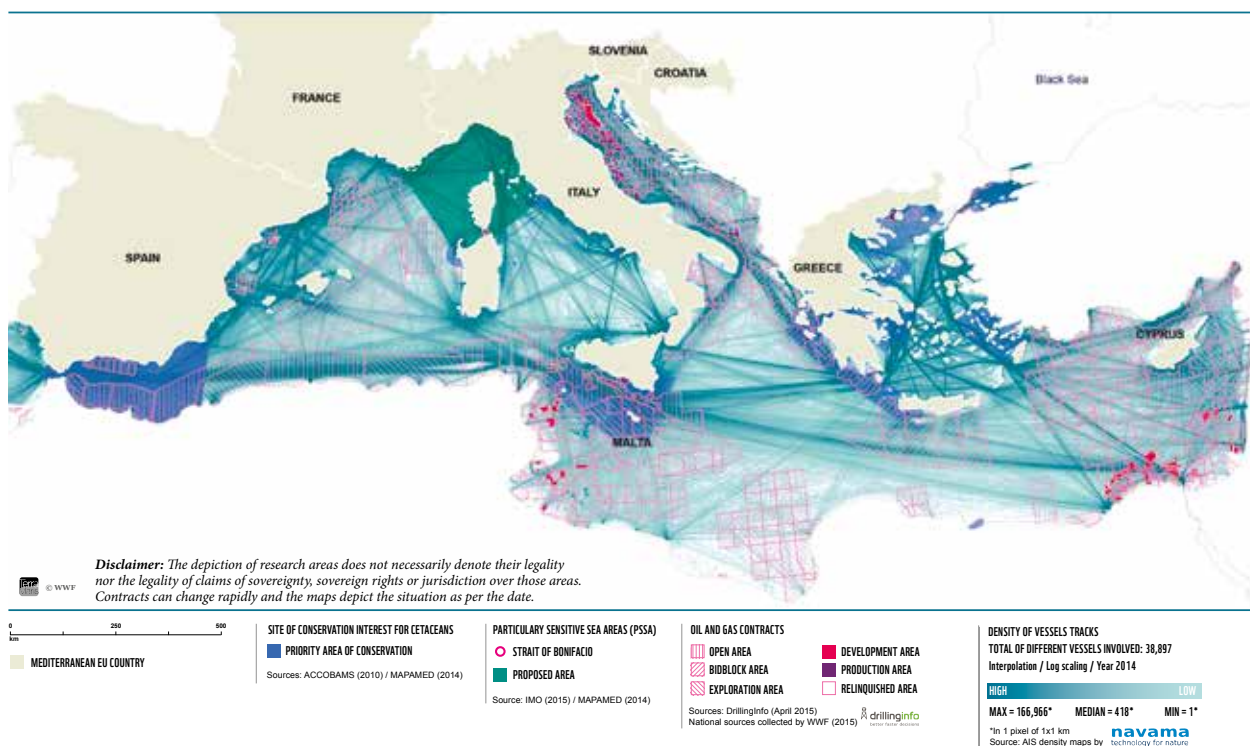


Figure 27. Carte présentant le recouvrement des zones prioritaires de conservation des cétacés avec les zones d'exploration et de production pétrolière et gazière, d'une part, les routes maritimes, d'autre part.

CROISSANCE BLEUE ET EFFORTS DE CONSERVATION

Interactions entre les secteurs économiques maritimes et les aires marines protégées (AMP)

a Convention sur la diversité biologique fixe l'objectif d'établir au moins 10 % des zones côtières et marines en aires marines protégées d'ici 2020 (Objectif 11 d'Aichi). Compte tenu de l'expansion de la superficie du réseau d'AMP, la concurrence pour l'espace avec les secteurs maritimes devrait naturellement se renforcer. Si certains secteurs, comme la pêche artisanale et le tourisme durable, peuvent être compatibles avec les AMP, le développement de l'exploitation des hydrocarbures, lui, ne l'est pas. À cela, il faut ajouter que la Croissance bleue va générer de nouvelles pressions et de nouveaux risques, surtout si les activités se déroulent à l'intérieur des sites d'intérêt pour la conservation ou à leurs alentours.



© MICHEL GUNTHER WWF

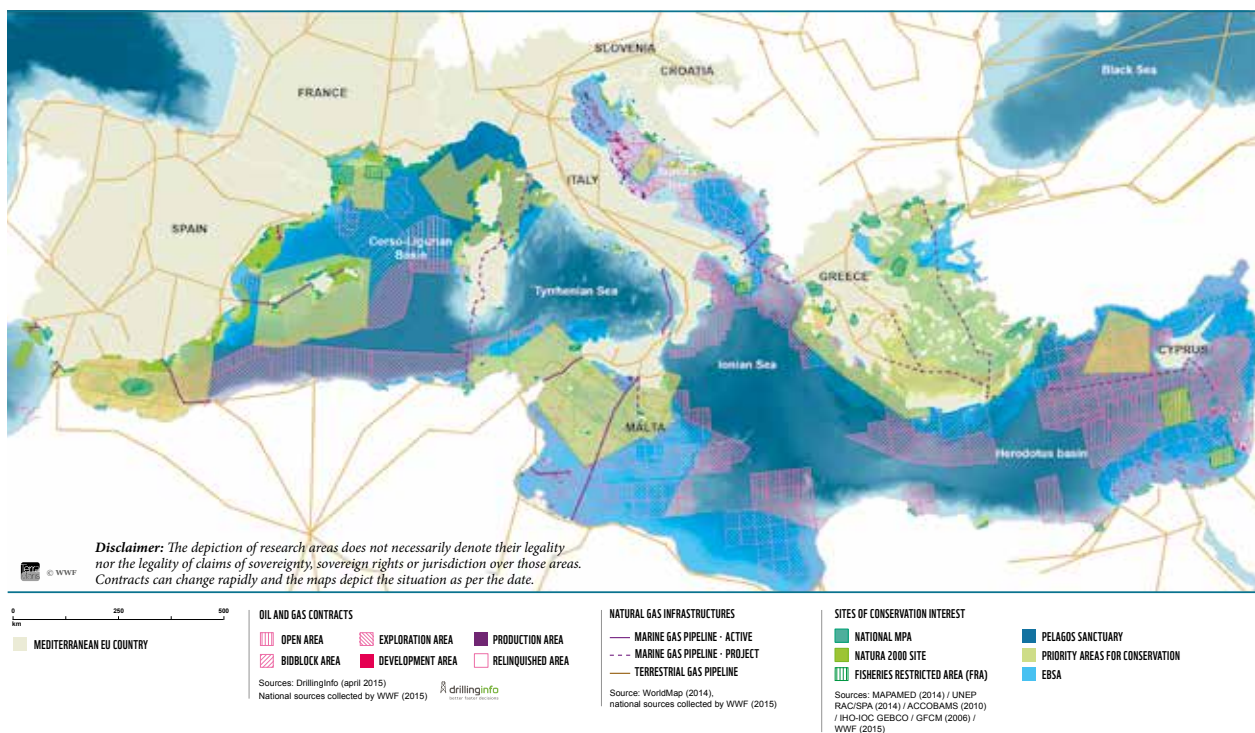


Figure 28. Activités hydrocarbures offshore et sites d'intérêt pour la conservation.

Principaux problèmes :

- certains sites de production d'hydrocarbures relativement anciens se situent à proximité d'AMP (p. ex., dans la mer Adriatique) et engendrent des risques de pollution ;
- plusieurs zones d'exploration d'hydrocarbures se chevauchent avec des AMP (p. ex., le golfe du Lion en France), situation qui doit absolument être évitée ;
- de nombreuses zones d'exploration d'hydrocarbures recoupent des zones prioritaires de conservation auxquelles aucun statut de protection n'a encore été accordé, notamment dans les zones fortement sismiques, comme la partie occidentale de la fosse hellénique. Les interactions entre le secteur pétrolier et gazier d'un côté, les enjeux de conservation de l'autre, doivent être examinés en détail et appellent une réponse systématique au niveau régional via l'application d'un mécanisme de gouvernance adapté.

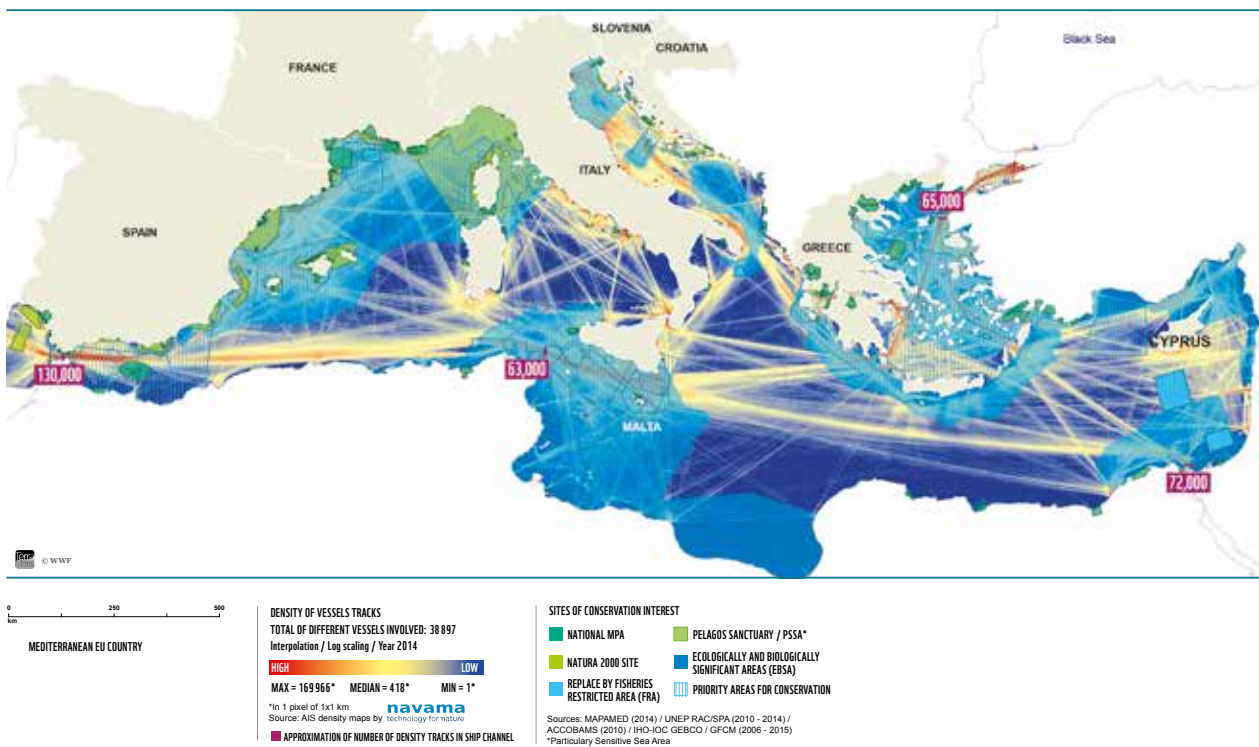


Figure 29. Densité de navires équipés de transmetteurs SIA et zones de conservation.

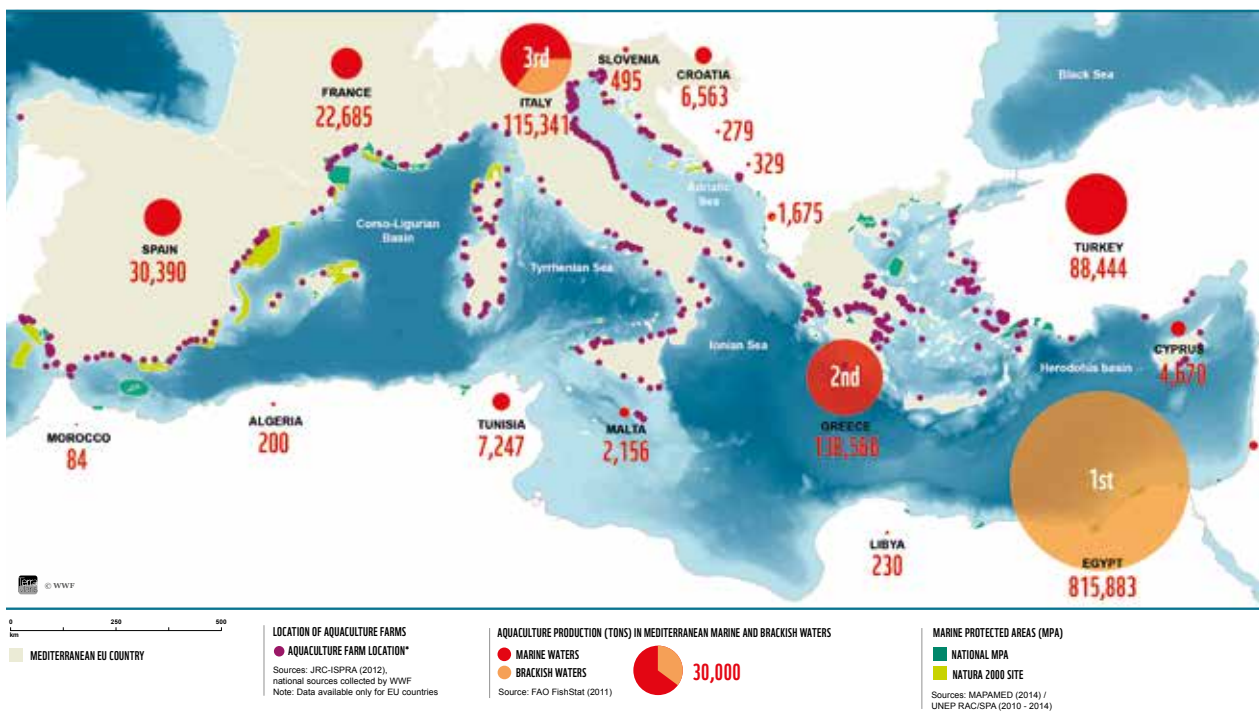


Figure 30. Aquaculture marine et AMP.

Principaux problèmes :

- la plupart des AMP se situent à proximité d'axes maritimes et sont donc menacées par le risque de pollution associé au trafic . La mer Égée est d'ailleurs connue pour les nombreux accidents de navires qui s'y produisent. Le trafic de pétroliers étant censé s'intensifier dans la zone durant les années à venir du fait de l'ouverture de nouvelles routes d'exportation pour le pétrole brut de la région caspienne et de l'accroissement de la capacité des oléoducs, la réglementation du trafic maritime en mer Égée devra faire l'objet d'une attention particulière dans le futur ;
- le développement du trafic maritimes en mer Adriatique exige que les autorités anticipent les risques accrus associés à l'essor de cette activité;
- une fraction significative des routes maritimes traverse des zones prioritaires de conservation, en particulier celles abritant des mammifères marins, surtout dans le canal de Sicile et la mer d'Alboran. La question des interactions entre le secteur en question et les problématiques de conservation doit faire l'objet d'un examen plus approfondi dans ces deux zones et trouver une réponse au niveau de l'Organisation maritime internationale.

Principaux problèmes :

- les AMP côtières risquent de subir également les effets du développement de l'aquaculture marine (p. ex., introduction d'espèces invasives, micropollution et déchets marins).
- L'expansion de l'aquaculture marine prévue dans les années à venir pourrait néanmoins déboucher sur des conflits spatiaux avec les AMP. Il est recommandé de traiter le problème au cas par cas.



© BRIAN J. SKERRY NATIONAL GEOGRAPHIC STOCK WWF

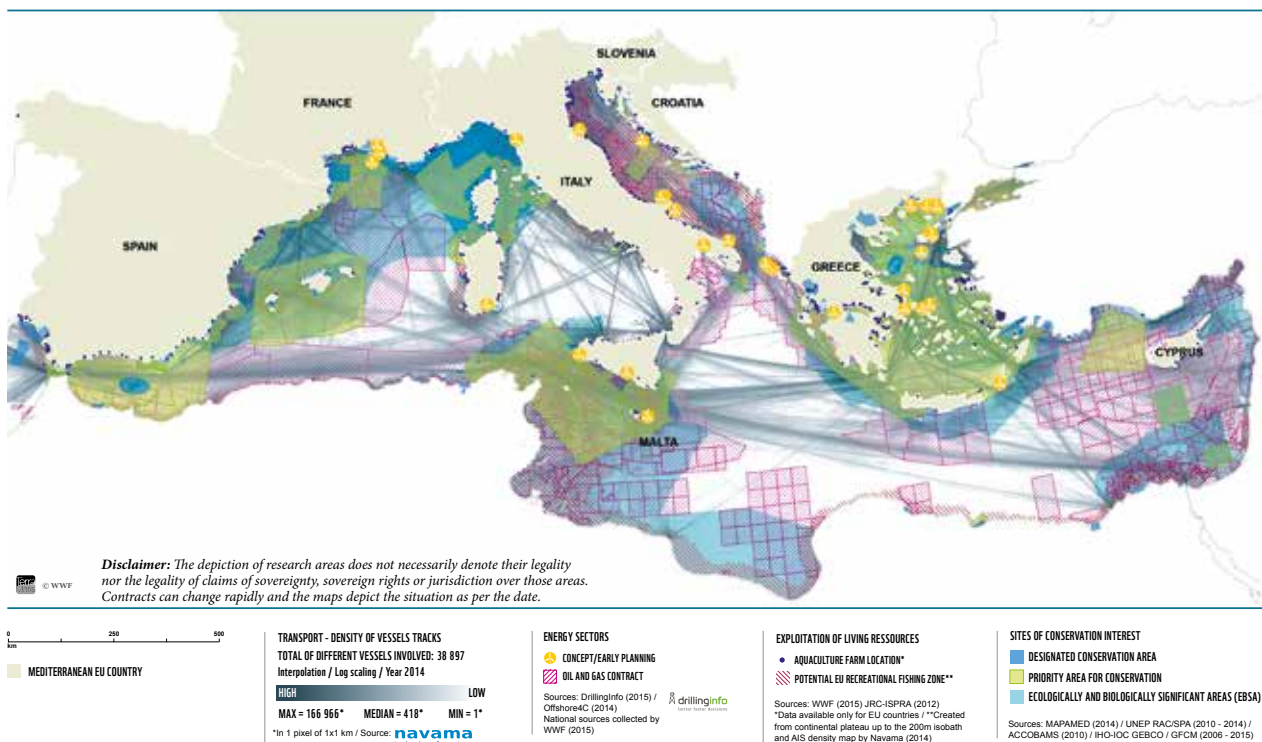


Figure 31. Carte représentant les recouvrements existant entre les zones d'activité des secteurs maritimes et les sites d'intérêt pour la conservation.

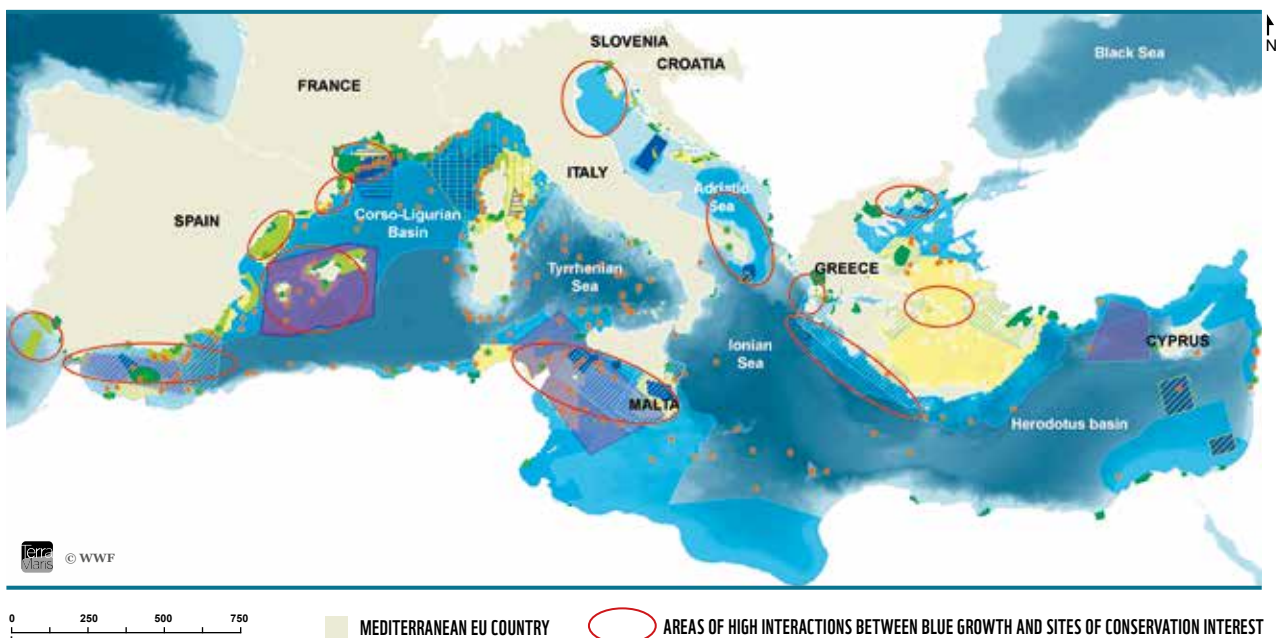


Figure 32. Zones caractérisées par de fortes interactions entre Croissance bleue et sites d'intérêt pour la conservation

- la mer d'Alboran,
- le Golfe de Cadix,
- les îles Baléares,
- le delta de l'Ebre,
- la côte de la Catalogne,
- le Golfe du Lion,
- le Nord de la mer Adriatique,
- le canal d'Otrante,
- le canal de Sicile, et plus généralement, la zone située au sud de la Sicile, le Nord de la mer Égée,
- le Centre de la mer Égée,
- le littoral ionien courant jusqu'au Sud-Ouest de la Grèce.

L'objectif d'une couverture de 10 % d'AMP sera-t-il atteint en 2020 ?

Les AMP de la région méditerranéenne représentaient 1,08 % de sa surface en 2010 (hors sanctuaire Pelagos). **Cette superficie est passée à 3,21 % selon une étude menée en 2015 [13], pour l'essentiel grâce à la création de nouvelles AMP dans les eaux de l'UE.** La France a contribué à l'expansion du réseau méditerranéen en constituant de vastes AMP à travers la désignation du Parc naturel marin du golfe du Lion en 2011 (4 019 km²), celle du Parc national des Calanques en 2012 (1 413 km²), et l'agrandissement du Parc national de Port-Cros en 2012 (1 665 km²). De même, la désignation de grands sites Natura 2000 dans les eaux espagnoles, qui a fait suite à la mise en œuvre des Directives Habitats et Oiseaux, souligne le rôle majeur de l'Espagne dans la démarche. Dans les autres pays, l'effort a en revanche été beaucoup plus modeste, ce qui explique la lenteur des progrès effectués en direction de l'objectif de 10 %, surtout dans les mers Adriatique, Ionienne et Égée.

Pour parvenir à l'objectif fixé, l'AEE estime que les États membres de l'UE doivent constituer, au cours des cinq prochaines années, une surface d'AMP équivalente à celle déjà **désignée au titre du réseau Natura 2000 marin au cours des vingt dernières années. Il est donc peu probable que le seuil des 10 % soit atteint en 2020 à l'échelle de la région méditerranéenne.**

La délimitation récente de zones d'intérêt écologique et biologique (ZIEB) en mer Méditerranée constitue la première étape d'un long processus censé conduire en définitive au renforcement de la protection de ces zones. **Dans cette optique, la tâche incombant désormais aux gouvernements consiste à adopter des mesures appropriées en matière de conservation et d'utilisation durable des ZIEB, en particulier en établissant des réseaux représentatifs d'aires marines protégées.**

Il est cependant hautement probable que l'expansion des activités des secteurs maritimes et le renforcement de la concurrence spatiale aient pour effet de ralentir, voire d'entraver le processus de désignation de nouvelles AMP. La carte de la Figure 31 recoupe les données spatiales des secteurs maritimes avec celles des sites d'intérêt pour la conservation. Son intérêt est de mettre en relief la complexité des interactions entre les secteurs tout autant qu'entre ces derniers et les enjeux de conservation, auxquelles il conviendra d'apporter une réponse à l'avenir. Elle suggère la nécessité d'effectuer de nouvelles recherches pour mieux comprendre les impacts cumulés des pressions humaines sur les écosystèmes marins en mer Méditerranée, et d'en déduire les principes d'une gestion écosystémique avisée et durable.

Les grandes zones présentant des interactions marquées entre Croissance bleue et sites d'intérêt pour la conservation dans les pays méditerranéens de l'UE ont été délimitées par les experts nationaux de MedTrends à partir d'un critère précis : l'existence d'un chevauchement entre au moins deux secteurs exerçant des pressions majeures et trois zones de conservation, zones prioritaires de conservation ou ZIEB (Figure 32).

La mise en œuvre de l'approche écosystémique prônée par la DCSMM dans ces zones revêtira sans nul doute une importance capitale dans le futur.

CHAPITRE 5:

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS





GAS AND OIL RIG PLATFORM IN THE MEDITERRANEAN © ANDRIY MARKOV

Publié en mars 2015, le rapport du WWF intitulé **Raviver l'économie des océans** souligne que la valeur de l'éventail de biens et de services procurés par les environnements côtiers et marins peut être estimée prudemment à 2 500 milliards d'US\$ par an, et que la **valeur totale de l'actif constitué par l'océan lui est quelque 10 fois supérieure**. Or le produit brut marin, équivalent de la valeur économique annuelle de l'océan, dépend à plus des deux tiers de la bonne santé des actifs océaniques.

L'Indice Planète vivante marin a enregistré un déclin de 39 % à l'échelle du globe entre 1970 et 2010¹.

La dégradation des actifs naturels a pour conséquence de faire perdre à l'océan sa capacité à nourrir et à fournir leurs moyens de subsistance à des centaines de millions d'individus. Le phénomène, particulièrement prononcé, reflète le changement rapide observé dans l'abondance et la diversité des espèces, sans parler de l'étendue des habitats, en l'espace d'à peine une vie humaine.

CONCLUSIONS

> **La mer Méditerranée est une mer semi-fermée, fortement anthropisée, qui reflète la détérioration globale de l'état de l'océan, malgré l'existence d'un cadre législatif conséquent de protection des écosystèmes marins, tant au niveau européen qu'à l'échelle régionale de la Méditerranée.**

> **La Méditerranée fait aujourd'hui l'objet d'un développement économique inédit, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs clé :**

- la multiplication des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Asie, source de croissance du trafic maritime international en mer Méditerranée ;
 - l'essor des classes moyennes dans le monde, corrélé à la croissance du tourisme international ;
 - la demande d'énergie, dont témoigne l'accroissement fulgurant du nombre de contrats d'exploration pétrolière et gazière en mer, qui portent aujourd'hui sur plus de 20 % de la mer Méditerranée et pourraient bientôt s'étendre au double de cette surface ;
 - la stratégie Croissance bleue de l'UE, qui se donne d'instaurer une croissance viable dans l'ensemble des secteurs marins et maritimes.

> **À l'exception notable de la pêche professionnelle, l'ensemble des secteurs traditionnels de l'économie maritime de la Méditerranée, tels que le tourisme, la navigation, l'aquaculture et l'exploitation d'hydrocarbures offshore, devraient continuer à se développer dans les 15 ans qui viennent.** Quant aux secteurs innovants ou émergents, au premier rang desquels les énergies renouvelables, l'exploitation minière des fonds marins et les biotechnologies, ils devraient enregistrer un essor encore plus rapide, malgré l'ampleur des incertitudes entourant leur évolution et leurs impacts sur les écosystèmes marins.

> Il est difficile de déterminer l'éventail des interactions pouvant survenir entre ces activités, de même que les impacts cumulés de leurs pressions sur l'état des écosystèmes marins. Pour autant, il est établi qu'elles ont eu de profondes répercussions sur les écosystèmes marins.

> **Le risque est grand de ne pas parvenir au Bon état écologique en mer Méditerranée d'ici 2020 pour 7 des 11 descripteurs de la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM).**

¹ L'Indice Planète vivante marin est un indicateur de l'état de la diversité biologique mondiale, établi sur la base des tendances suivies par plus de 900 espèces marines de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et de poissons.

² Le terme a été employé lors de la conférence de presse tenue le 8 mai 2014 par Maria Damanaki, ex-Commissaire européenne aux Affaires maritimes et à la Pêche, sur le thème de l'innovation bleue. Elle déclarait à cette occasion : « Je suis parfaitement consciente des risques qui sont ceux d'une 'ruée bleue' incontrôlée vers les richesses marines, et c'est pourquoi je vais être très claire : toute croissance qui n'est pas durable à 100 % est absolument irresponsable ». Cette déclaration a été abondamment commentée dans la presse.

- > **Le développement des secteurs maritimes a aussi pour effet d'accentuer les difficultés rencontrées par l'UE pour accomplir l'Objectif 11 d'Aichi fixé par la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui exige qu'au moins 10 % des eaux de l'UE soient classées en AMP ou fassent l'objet d'autres mesures de conservation efficaces par zone à l'horizon 2020.** Or, bien qu'en mer Méditerranée, la superficie des AMP soit passée de 1,08 % de la surface maritime totale en 2012 à 3,27 % en 2015, signe d'une nette avancée en direction de l'objectif fixé par la CDB, **ce rythme de progression n'en apparaît pas moins insuffisant pour prétendre remplir l'objectif dans les cinq ans nous séparant de la date butoir.** Compte tenu de la situation actuelle, la recommandation récemment formulée à l'occasion du Congrès mondial des parcs de l'UICN 2014, consistant à porter à 30 % l'objectif fixé par la Convention sur la diversité biologique, paraît encore plus difficile à traduire dans les faits.
- > En dépit des efforts consentis à l'échelon de l'UE pour assurer la diffusion des données marines auprès des utilisateurs publics et privés, l'accès à l'information pose toujours problème, surtout lorsqu'il s'agit des données touchant à la pêche et à l'énergie, des résultats des projets scientifiques financés par l'UE et des données produites par les institutions communautaires.
- > **En pratique, les contours d'une économie bleue durable ou d'une « Croissance bleue durable » restent encore flous.**

Le développement actuel des principaux secteurs économiques en mer Méditerranée se base sur des concepts et formulations vagues sur ce qui doit être fait pour veiller à ce que l'économie bleue soit vraiment durable.

RECOMMANDATIONS

Recommandations transversales

- > **Pour l'essentiel, chacune des pressions exercées par les différents secteurs, qu'elles soient localisées ou diffuses, trouvent une réponse directe de l'UE au travers de son vaste arsenal de politiques et de législations (PCP, PMI, DCP, DCSMM, etc.) et des protocoles de la Convention de Barcelone.**

La mise en place de synergies entre ces différentes politiques, et plus encore, l'intégration de ces dernières en vue d'en améliorer l'efficacité, reste néanmoins à mettre en oeuvre: dans ces conditions, les défis associés au développement durable subsisteront tant que des solutions judicieuses et innovantes n'auront pas été conçues et mises en pratique à un rythme coïncidant avec celui de l'exploitation croissante des mers.

C'est la raison pour laquelle le projet MedTrends recommande que l'application des outils politiques dont dispose l'UE, et en particulier la DCSMM et la Politique maritime intégrée, s'effectue en prenant en considération les dimensions spatio-temporelles au sens large afin de mieux anticiper les défis qui nous attendent en matière de développement durable. Cela étant dit, les visions prospectives englobant la biodiversité et les écosystèmes se doivent d'abord être forgées au niveau national, avant d'être intégrées à l'échelon macro-régional pour garantir le succès de la coordination et de l'optimisation transnationales.

La conversion aux énergies renouvelables n'est pas seulement le meilleur choix ; elle constitue en réalité notre seule option. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), plus des deux tiers de la totalité des réserves prouvées de combustibles fossiles enfouis dans le sous-sol doivent en effet y rester, ne serait-ce que si nous voulons avoir une chance sur deux de limiter l'élévation des températures moyennes globales sur Terre à 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle.

> **Le WWF soutient l'économie bleue durable à la condition qu'elle concoure à une prospérité et une résilience véritables, aujourd'hui comme à l'avenir, et s'attache pour cela en particulier à :**

- **procurer des bénéfices socio-économiques aux générations actuelles et futures ;**
- **restaurer, protéger et maintenir la diversité, la productivité, la résilience, les fonctions essentielles et la valeur intrinsèque des écosystèmes marins, dont dépend sa prospérité ;**
- **faire appel aux technologies propres, aux énergies renouvelables et aux flux matériels circulaires pour assurer la stabilité économique et sociale dans le temps, sans déborder des limites de notre planète ;**
- **privilégier les politiques de l'UE visant à mettre sur pied une économie verte circulaire ;**
- **favoriser la transition vers les énergies renouvelables.** Face au développement sans précédent de l'exploration pétrolière et gazière offshore en mer Méditerranée, **le WWF se prononce strictement en faveur de l'interdiction de tout nouveau projet pétrolier et gazier offshore ;**
- **mettre en application l'approche écosystémique de la DCSMM, prérequis de la gestion des activités humaines et pilier de la mise en œuvre de la DCPem.** Les modalités pratiques de sa mise en œuvre sont à clarifier et à partager au niveau de la Méditerranée tout entière ;
- **considérer que la pêche participe à la souveraineté alimentaire,** et donner ainsi la priorité à la restauration des stocks halieutiques et de leurs écosystèmes grâce au soutien apporté à la pêche responsable et durable ;
- **appliquer le principe de précaution** en l'absence des données critiques indispensables à une prise de décision avisée.

> La disponibilité des données est absolument nécessaire au partage des connaissances relatives à l'état de l'océan et au succès des solutions imaginées pour l'améliorer. **Le WWF appelle pour cette raison l'UE à renforcer l'accessibilité aux données des acteurs privés et des organismes de recherche aux niveaux national et régional.**

Recommandations spatiales

> Les impacts cumulatifs doivent être superposés aux zones prioritaires afin d'identifier celles qui nécessitent des actions spécifiques en priorité. Pour donner les résultats escomptés, l'action doit être menée à plusieurs échelles, depuis le niveau transnational, adapté aux habitats des cétacés et des espèces halieutiques, jusqu'à l'échelle locale la plus fine, où les pressions côtières locales sont de nature à impacter un herbier de posidonies particulier.

> **Au niveau régional, le projet MedTrends a permis de dégager les points chauds** qui, dans les eaux marines des pays méditerranéens de l'UE, doivent donner lieu à des mesures de gestion océanique intégrée visant à remédier aux impacts cumulés relevés.

> À ce jour, la zone située au-delà des eaux territoriales des États et comprenant notamment la ZEE et la haute mer se voit accorder plusieurs mesures de protection (notamment de la part de la CGPM) dans la mer Méditerranée. **Le WWF estime qu'aucune activité économique ne doit être engagée dans cette zone avant que des mesures n'aient été mises en place pour protéger les écosystèmes profonds.**

- > Concernant le trafic maritime, on doit noter que :
 - la majorité des AMP se situent à proximité d'axes maritimes et sont donc menacées par le risque de pollution accidentelle associé au trafic maritime ;
 - une fraction significative des routes maritimes traverse des zones prioritaires de conservation, en particulier celles abritant des mammifères marins, surtout dans le canal de Sicile et la mer d'Alboran. La question des interactions entre le secteur en question et les problématiques de conservation doit faire l'objet d'un examen plus approfondi dans ces deux zones et être soulevée au niveau de l'Organisation maritime internationale ;
 - la mer Égée est connue pour les nombreux accidents de navires qui s'y produisent. Le trafic de pétroliers étant censé s'intensifier dans les années à venir, la zone devra bénéficier d'une attention particulière dans le futur
 - l'essor des secteurs maritimes en mer Adriatique rend nécessaire l'anticipation des risques accrus causés par le trafic maritime ;
- > **la création d'AMP en haute mer et en eaux profondes dans les zones méditerranéennes identifiées comme prioritaires au plan de la préservation de la biodiversité est cruciale, que ce soit dans la ZEE des États membres ou dans la portion restante de la haute mer méditerranéenne.**
- > Pour ce qui est de la planification spatiale maritime, il est recommandé de s'appuyer sur une approche décisionnelle factuelle, de sorte que l'élaboration des politiques repose sur des données concrètes à chaque étape. **Le WWF pousse à l'utilisation d'outils de soutien à la prise de décision (notamment d'outils cartographiques) combinant données sociales, économiques et environnementales** et mettant en évidence les arbitrages possibles entre développement des différents secteurs et protection des écosystèmes marins. Selon le rapport Tendances de l'empreinte écologique de la Méditerranée publié par le Global Footprint Network[9], en 2008, tous les pays de la région, sauf un, exploitaient davantage de ressources et de services écologiques qu'il n'en était disponible à l'intérieur de leurs frontières. **L'océan étant le théâtre de l'évolution rapide de secteurs variés, le risque est réel de la voir pousser de nombreux systèmes océaniques au-delà de leur « point de non-retour », restreignant du même coup fortement les options disponibles pour nos enfants et pour les générations à venir.** Dans certains cas, tels celui de l'acidification océanique, plusieurs dizaines de milliers d'années, soit l'équivalent de centaines de générations d'êtres humains, seront nécessaires pour que l'océan se répare de lui-même. Dans d'autres, comme celui de l'extinction d'espèces, les impacts sont irréversibles et il n'existe tout simplement aucune possibilité de faire marche arrière.

LE MOT DE LA FIN

Voir le Rapport complet pour accéder à la liste des recommandations aux différents secteurs d'activité.

Dans son Rapport sur l'environnement en Europe 2015, l'AEE met en relief le défi fondamental qui nous attend dans la décennie à venir : **faire converger les attentes placées dans la Croissance bleue vers les visions portées par les politiques de l'UE pour établir une économie verte circulaire et vivre dans le respect des limites écologiques de la mer.**

Le WWF appelle à relever ce défi avec succès pour que les habitants de la Méditerranée bénéficient pleinement à l'avenir des services fournis par les écosystèmes marins et côtiers.



Why we are here

To stop the degradation of the planet's natural environment and to build a future in which humans live in harmony with nature.

<http://mediterranean.panda.org/>